35¢

CITÉ LIBRE

XIVe année No 54 FÉVRIER 1963 NOUVELLE SÉRIE

L'ÉTAT
ET
LA LAÏCITÉ

MERCI
M. PEARSON



SOMMAIRE

SOMMAIRE

XIVe année, No 54
Février 1963

Revue mensuelle

Comité de rédaction

Co-directeurs :
Gérard Pelletier
Pierre-Elliott Trudeau

Secrétaires de la rédaction :
Jacques Hébert
Jean Pellerin

•

Editeur et propriétaire :
Le Syndicat coopératif d'édition Cité libre

Imprimé à Montréal par
Pierre Des Marais

Autorisé comme envoi postal
de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Rédaction et administration :
3411, rue Saint-Denis
Montréal 18 — VI. 9-2228

Service des abonnements :
Cité Libre
C.P. 10 — Montréal 34
LA. 6-3361

Abonnement annuel : $3.50
Abonnement de soutien : $10

Vente au numéro :
Distribution Laval
590, boulevard Pie IX
Montréal — Tél. 525-3424

Vente d'anciens numéros :
Pierre Tanguay, archiviste
6612, Viau, Montréal

CITÉ LIBRE

NOUVELLE SÉRIE

MERCI,

MONSIEUR PEARSON

(une simple lettre ouverte)

Jean PELLERIN

Monsieur et cher ami,

Vous avez rendu un fier service aux Canadiens. Vous les avez fait réfléchir, et pour cela, il vous a suffi de prononcer, l'autre jour (12 janvier '63), un simple discours . . . un discours que nous, « spectateurs » impulsifs, nous, spectateurs qui, comme vient de le rappeler M. Diefenbaker, avons l'incorrigible manie « de dire aux joueurs comment ils devraient s'y prendre pour gagner », eh bien oui, nous autres spectateurs vétilleux, nous avons lu et relu avec ébahissement votre discours. Nous n'en croyions pas nos yeux. Prenez-en ma parole, ce fut un dur moment à passer. Mais enfin, vous nous avez mis en face d'une évidence, et voilà pourquoi j'éprouve l'envie, moi, petit intellectuel de pacotille, de reprendre un mot désormais historique pour vous dire : « Je vous ai compris ! »

Oui, je vous ai compris, et je vous remercie de m'avoir obligemment rappelé à la réalité. C'était trop beau, Voyez-vous, nous autres, Canadiens naïfs et présomptueux, nous commencions à nous installer dans une belle assurance au sujet des armes nucléaires. Nous nous disions, entre nous, et avec la familiarité irrévérencieuse qui nous est coutumière : « Dief ? Pas de danger qu'il bronche; c'est un dur, un têtu : il va dire non aux Yankees. » Puis, immédiatement, nous enchaînions : « Pour ce qui est de Mike, on peut lui faire confiance . . . un prix Nobel de la Paix, tu parles . . . »

Encore une fois, c'était trop beau. Avec une franchise qui vous honore, vous êtes venu, par votre discours, tout remettre en question. C'est merveilleux.

Oui, c'est merveilleux parce que c'est un débat essentiel que vous avez relancé en prenant le risque de vous mettre à dos quantité d'amis. Je me considère du nombre de ceux-là, et, du fond de ma petitesse, je veux cordialement vous dire mon désaccord. Certes, je reconnais qu'il n'est pas facile pour le Canada de naviguer sur les eaux troubles de la diplomatie nucléaire; j'accorde encore que, pour vous autres, libéraux, les Américains restent des amis de vieille date et qu'on se délivre plus facilement de ses ennemis que de ses amis, mais il est des choses — et j'ai l'impertinence de vous le dire — qu'un chef politique n'a pas le droit de faire.

Je veux bien qu'il ne soit pas nécessaire, pour un gouvernement, de tenir un référendum lorsqu'il s'agit d'acheter une douzaine de crayons de mine, mais quand il s'agit de remorquer le pays au char du club nucléaire, c'est une autre histoire. Vous n'êtes pas sans savoir, M. Pearson, que nous sommes plusieurs, au Canada, à croire en la démocratie. Or, il arrive que nous trouvons pour le moins anormal d'apprendre que notre pays s'est engagé à faire l'acquisition d'ogives nucléaires et que vous semblez le seul, avec le général Norstad, à être parfaitement au courant de l'affaire.

Pardonnez-moi, mais tout semble indiquer que « vous » avez pris des engagements, et que ce serait à « nous » qu'il appartiendrait de les respecter sur l'honneur. Il y a quelque chose qui ne tique pas dans votre raisonnement.

Comment pouvez-vous nous faire un point d'honneur de respecter une parole que vous avez donnée sans nous prévenir ? Que dis-je ? Non seulement vous ne nous avez pas prévenus, mais vous avez maintes fois répété ce que, d'ailleurs, la majorité des Canadiens aimaient à vous entendre dire, à savoir : que le Canada ne devait pas devenir un partenaire mineur des activités défensives des États-Unis et qu'il ne devait pas acquérir ni utiliser d'armes nucléaires sans aucune forme de contrôle national ou conjoint.

C'est là l'engagement que vous avez pris vis-à-vis ceux qui vous supportent et vous admirent. Si vous avez tenu un langage différent à vos amis d'outre-frontière, c'est votre affaire, et non la nôtre. Les explications laborieuses qu'apportent votre discours ne nous convainquent guère. C'est vis-à-vis du Canada que vous vous êtes d'abord engagé.

Comprenez-nous bien : nous ne sommes pas des ennemis des États-Unis, mais nous ne croyons pas qu'il faille, les yeux fermés, épouser toutes les querelles et toutes les croisades de nos voisins pour leur prouver que nous les aimons bien. Nous savons que les États-Unis détiennent, à eux seuls, 97% de toute la force de frappe nucléaire de l'Ouest. Alors, comprenez-nous, si nous persistons à croire que ce ne sont pas nos Bomarcs, nos CF-104 ou autres Honest-John démodés qui ajouteraient à cette formidable puissance.

M. Pearson — souffrez qu'on vous le dise — c'est avant (avant votre discours à Toronto) que vous aviez raison. Le Canada doit se défendre, c'est entendu, mais avouez qu'il est explicable qu'il considère que le meilleur moyen pour lui de se défendre reste encore de se tenir en dehors de la course nucléaire, ou pour mieux dire, de rester à l'écart des géants dont le sort semble être d'avoir beaucoup d'ennemis.

À tort ou à raison, les Canadiens mettent de plus en plus en doute le bien fondé des croisades que cherche à lever un pays qui va jusqu'à affecter plus de 50 milliards de dollars par année à la confection de sa cuirasse. C'est franchement un peu beaucoup. L'armure ne risque-t-elle pas tôt ou tard d'écraser le croisé . . . ?

Entre nous, le Canada se doit d'être plus modeste. Il doit se contenter de la simple fronde de David, et tant pis si le Goliath yankee fait la tête. Il reste tout de même à notre pays le privilège de se retirer de l'OTAN ou de NORAD et d'aller, en ce faisant, grossir les rangs des neutres, en attendant que les croisés d'à côté en viennent à reconnaître que le désarmement et la coexistence demeurent la seule croisade qui vaille.

Je ne suis qu'un rêveur, bien sûr. Mais, avouez, M. Pearson, que vous y êtes un peu pour quelque chose. Je vous avais pris au sérieux. En modifiant votre attitude, vous avez fait de moi une mauvaise tête. C'est plus fort que moi : je demeure un bon partisan du bon vieux Mike de la légende. Ne m'en voulez pas trop. Sincèrement vôtre.



L'ÉTAT ET LA LAÏCITÉ

Charles TAYLOR

NOTRE PROVINCE — que Me Ferland le veuille ou non — passera — est déjà en train de passer — une crise de laïcisation. Il y a des courants historiques qui sont quasi irrésistibles, et nous sommes ici à la convergence de deux courants; l'un séculier: l'évolution de l'Etat moderne dans le sens de la neutralité religieuse; l'autre spirituel: l'évolution de l'Eglise catholique de notre temps vers une spiritualisation qui la libérera de cette volonté de puissance qui pèse depuis des siècles sur son histoire.

Mouvement donc doublement irrésistible . . . mais qui ne nous enlève pas pour autant toute liberté d'action. Car un mouvement historique, même irrésistible, peut être vécu de plusieurs façons, et il nous incombe de choisir comment nous allons le vivre . . . ou le subir.

Or j'ai parlé de « crise » : et, en effet, tout mouvement historique d'envergure comporte un élément de crise. Il ne va jamais sans opposition, sans angoisse de la part de ceux qui n'acceptent pas que l'ancien ordre passe et que le nouveau s'installe à sa place. Me Ferland est là pour en témoigner . . . et maints autres. Il ne va jamais non plus sans surenchère, née justement du sens aigu d'une opposition de principes, et donc sans cicatrice. Mais

puisque le choix du terrain et des modalités de l'action reste ouvert à ceux qui vivent et qui opèrent la transformation, la crise ne relève pas entièrement du domaine de la fatalité. Ceux qui le croient se leurrent, ou bien ils cherchent à cacher leur responsabilité historique derrière des schémas rigides, tels les prétendues lois inflexibles de l'histoire. Au contraire une crise peut être atténuée ou aggravée par les hommes qui la vivent; elle peut déchirer une société pendant de longues années — l'histoire de la France nous en offre un bel exemple — ou ses séquelles peuvent être de courte durée — la « Révolution glorieuse » de 1688 nous le montre. Le choix relève de la responsabilité humaine.

Or l'un des facteurs principaux qui décide de la force historique d'une transformation sociale donnée, c'est la façon dont la conçoivent ceux qui la préconisent et font campagne pour elle. Que recherchent-ils au juste ? Où veulent-ils en venir ? Ce sont les réponses à ces questions (vraies ou présumées) qui déterminent pour une grande part la forme des événements.

Or, en l'occurence, c'est au Mouvement Laïque de Langue Française qu'il revient de répondre à ces questions. Mais justement — et c'est là le problème — les réponses que donne celui-ci ne sont pas claires. Soit qu'il existe une certaine confusion dans les esprits, soit que le MLF lui-même soit indécis, les principes et les buts de son action semblent incertains. Au cours de la discussion qui s'engage, il semble se dégager deux tendances, si l'on peut les appeler ainsi. L'une préconise ce que l'on pourrait appeler une laïcité « intégrale », c'est-à-dire une séparation radicale de l'Église et de l'Etat, du spirituel et du profane, qui exclue toute reconnaissance officielle ou même officieuse de la religion de la part de l'Etat. L'autre au contraire semble rechercher une série de solutions concrètes à des problèmes donnés, dont l'ensemble ne formera peut-être pas système, mais tant pis; pour ceux de cette « tendance », le système importe moins que les résultats. On pourrait parler de tendances « cartésienne » et « empirique », ou de l'esprit « gaulois » face à l'esprit « britannique »; mais ces étiquettes ne font que symboliser, souvent mal, une différence d'optique qui relève peut-être davantage d'options fondamentales d'ordre spirituel ou idéologique.

Le problème qui se pose ainsi est bien un problème idéologique, qui touche au moins les principes de base. Car il reste encore à préciser ce qu'on veut dire par la laïcité et donc ce qu'on recherche sous ce nom. Le présent article est un modeste essai dans ce sens. Je ne prétends pas résoudre le problème, et encore moins, simple militant que je suis, parler pour le MLF; cela va sans dire. Mais je voudrais entamer une discussion sur les principes, ou au moins — puisque la discussion est déjà engagée — la relancer sur un certain terrain. Je mets de côté d'avance toute considération d'ordre tactique afin de mieux aborder le problème des principes. Et quand je parle de principes, je veux cerner cette question bien simple, que recherchons-nous au juste, comment concevons-nous la laïcité ? Ce qui nous renvoie immédiatement à cette autre question, de savoir pourquoi la laïcité est pour nous un but, qu'est-ce qui la rend moralement nécessaire ?

Or la notion de laïcité nous renvoie à celle de l'Etat, qui lui est intimement liée. Certains prétendent que la laïcité ne saurait se définir que par la laïcisation intégrale, et ceci parce qu'il découle de la notion même de l'Etat que celui-ci, étant l'instrument du bien de tous, doit être neutre devant les différentes options que peuvent prendre les particuliers. Tout comme l'Etat ne saurait être un Etat conservateur ou libéral (quoi que les *gouvernements* soient l'un ou l'autre), à moins de tomber dans un système totalitaire, il ne saurait non plus s'identifier à une tendance religieuse quelconque sans faire tort à ceux de ses citoyens qui n'en sont pas.

Mais il y a ici confusion. L'Etat laïque-en-principe n'est pas forcément neutre. Le contraire peut être vrai. Pour le montrer, il faut faire l'analyse de la notion de l'Etat. Il restera d'ailleurs toute une critique à faire de la notion même de neutralité, mais laissons cela de côté pour le moment. Il y a en effet plusieurs notions de l'Etat dont certaines sont moins adéquates que d'autres, et nous ne les distinguons pas toujours. Il y en a une surtout qui a beaucoup pesé sur notre histoire, et c'est celle du libéralisme anglo-saxon, la conception de Locke. D'après Locke, la société est constituée d'individus, elle est la création même d'individus qui sont moralement et matériellement indépendants, c'est-à-dire que chacun a les moyens de se maintenir en vie et de rechercher son bien. Ils ont tout; il ne leur manque qu'une chose, la protection ou la sécurité. L'Etat est donc constitué à cette fin. Mais il n'a par conséquent qu'un rôle négatif: voir à ce que l'individu ne soit pas dépouillé de ce qu'il possède déjà, défendre sa vie et sa propriété.

Un Etat de cette sorte serait laïque par principe car il part de l'hypothèse que les hommes ont déjà tout ce qu'il leur faut. Ils n'ont besoin d'aucune tutelle, soit morale soit religieuse. Et il serait donc neutre, car il ne lui incombe pas de se faire une conception du bien commun et d'agir afin de la réaliser; les particuliers sont à même de réaliser tous les biens imaginables. Il faut seulement les laisser faire; il faut seulement les protéger, quoi qu'ils désirent, quoi qu'ils visent (pourvu que cela n'aille pas à l'encontre du désir légitime de l'autre).

D'après cette conception, il existe donc un Etat laïque et neutre, et qui est d'ailleurs le seul qui réponde à la véritable vocation de l'Etat. Mais justement, cette conception s'est révélée fallacieuse, ou au moins radicalement insuffisante;

elle est assaillie de toutes parts, tant au niveau théorique qu'au niveau pratique par la pensée et la politique modernes. Nous savons que l'individu ne précède pas la société, mais que celle-ci est première; que les particuliers ne créent pas la société, mais qu'au contraire c'est la société qui crée l'individu. Car l'individu, non seulement l'homme en tant qu'être particulier, mais l'être humain vraiment autonome et conscient de sa singularité, n'existe pas tout fait au commencement de l'histoire; il est au contraire le résultat d'une longue et pénible ascension de la civilisation, d'un développement séculaire de la société humaine, lequel est d'ailleurs toujours mis en cause et jamais acquis une fois pour toutes.

Et nous savons aussi que l'Etat a eu sa part dans ce développement de la société et qu'il l'a toujours, et qu'il ne saurait se cantonner dans un rôle négatif sans se démettre de sa vocation réelle : servir le bien commun, dans l'intérêt de certains particuliers. En effet, si la société forme l'individu, l'Etat a la tâche de voir à ce qu'il soit bien formé.

Mais que devient alors la neutralité ? Bien entendu, dans notre système, ce n'est pas l'Etat lui-même qui est chargé de former les individus. Cette tâche relève en grande partie de la famille ou d'associations privées. Mais en tant que gérant du bien commun, il a un droit de regard, et aussi un devoir de surveiller, et en certains cas d'agir. Mais pour cela il doit se faire une conception du bien, tant de la société que des individus, un critère du bon fonctionnement de la société, afin de fonder ses interventions et ses ingérences. Mais il s'ensuit que la neutralité de l'Etat lockien lui sera impossible.

Donc dans le contexte de la société moderne un Etat laïque-par-principe n'est pas forcément un Etat neutre, même dans un sens relatif. Il risque au contraire d'être un Etat anti-religieux. Refuser toute reconnaissance à la religion, c'est dire qu'elle n'a aucun rôle comme puissance formatrice de l'homme dans la conception du bien que se fait l'Etat. Et ce n'est pas là la neutralité. Par exemple, la laïcité intégrale exigera que l'Etat ne verse pas de subventions aux écoles confessionnelles. Mais cela veut dire en effet que ces écoles ne devraient pas exister, qu'elles sont inutiles, et que les membres d'une confession qui veut néanmoins se donner une école à elle doivent donc payer leur caprice par une double taxation. Il faut faire des nuances. L'Etat ne supprimera peut-être pas l'école confessionnelle, mais le jugement est implicite dans le refus de subventionner. Or dire que l'école confessionnelle est inutile ça peut être vrai ou faux, mais ça ne peut pas être neutre.

La laïcité intégrale peut être préconisée pour bien des raisons, et pas forcément dans une optique nettement anti-religieuse, c'est-à-dire dans le contexte d'une tentative de suppression de la religion comme c'est le cas en Union Soviétique, ni même d'une tentative d'instaurer une idéologie de rechange, comme cela fut le cas avec le système d'éducation de Jules Ferry. Mais, à moins de croire à une idéologie qui ne laisse aucune place à la foi, je ne vois pas de raison morale[1] sérieuse pour qu'on la propose comme but, une fois admis qu'elle ne coïncide pas avec la neutralité de l'Etat-arbitre.

Mais si nous repoussons la laïcité intégrale, quelle genre de laïcité recherchons-nous, quel est le principe de notre action ? Je veux en proposer un pour discussion générale, qui a le mérite d'être simple, bien que son application puisse être difficile. Je pars du principe néo-libéral qui, acceptant l'idée énoncée plus haut que la société crée l'individu, pose comme but à la société la formation d'hommes autonomes. Je mets « néo » avant « libéral » afin de distinguer cette notion du libéralisme traditionnel qui voyait dans l'individu le phénomène premier. Au contraire, je reconnais que l'individu n'existe pas d'abord, il se fait dans l'histoire. Dans ce sens, le néo-libéralisme est compatible avec le socialisme et, quant à moi, je vois dans le socialisme le seul moyen de le réaliser.

Mais je ne veux pas m'écarter de mon propos. Dans l'autonomie, qui est à la fois la liberté intérieure de choisir les principes qui guident la vie et la liberté extérieure de dominer son destin, je vois une des réalisations essentielles de la nature humaine. Or une société et un Etat vraiment soucieux de l'autonomie de l'homme ne doivent pas se borner à défendre la liberté d'option des particuliers, ils ne doivent pas même se borner à assurer les conditions de développement des individus suivant leurs options; ils doivent aussi assurer l'égalité entre les options. En d'autres termes, ils doivent assurer que personne ne soit dévalorisé ou privé des droits ou des possibilités dont bénéficient les autres, à cause de ses options légitimes. Autrement, en défavorisant certaines options par rapport à d'autres, la société dévaloriserait la liberté d'option elle-même, et partant l'autonomie de la personne.

Or ce principe est violé quotidiennement dans la Province de Québec. L'agnostique qui veut éduquer ses enfants en dehors de l'école confessionnelle doit se payer une école privée; les non-croyants qui veulent se marier sans hypocrisie doivent trouver un clerc complaisant; et ainsi de suite. Et c'est pour cela que je me suis inscrit au Mouvement Laïque.

---

1. Je dis « morale » par opposition à « spirituelle », car je n'ignore pas que bien des chrétiens recherchent la laïcité intégrale afin de promouvoir cette spiritualisation dont j'ai parlé tantôt en retrouvant la condition de l'Eglise primitive. Ils ont peut-être raison. Mais cette question reste en dehors de mon propos ici, et elle ne saurait intéresser les non-croyants. En cherchant les raisons de la laïcisation, je veux me placer sur le terrain de la société humaine qui pourrait être commun et aux croyants et aux non-croyants.

Mais entériner ce principe dans nos lois n'implique pas la laïcité intégrale. Cela ne demande pas une solution globale à tous les problèmes à la fois, mais une solution particulière à chaque problème qui rétablira la justice entre les options, qui peut être parfois un équilibre difficile. Cela demande surtout un esprit empirique qui se passe volontiers de formules généralisées.

Il est évident qu'en partant de ce principe, on en arrive à des solutions souvent bien différentes de celles de la laïcité intégrale. La formule Lacoste en est une, car elle n'essaie pas d'écarter l'école confessionnelle subventionnée par les deniers publics, mais uniquement d'accorder les mêmes droits aux non-croyants. Pour ce qui est du problème du mariage, on demandera simplement qu'une cérémonie civile soit instaurée qui aura les mêmes conséquences légales qu'ont actuellement les cérémonies religieuses; en n'exigera pas la solution de la laïcité intégrale, qui est celle du système français, où seule la cérémonie civile est reconnue par la loi, et où les citoyens doivent se marier deux fois.

Mais l'écart entre les deux principes est plus grand que cela. Il arrive même qu'ils soient en opposition directe. Le problème des subventions publiques à l'école confessionnelle nous fournit un exemple. Refusées par le principe de la laïcité intégrale, elles sont exigées par le principe que je préconise. Car les refuser ce serait défavoriser ceux qui ont pris l'option catholique. Je ne vois pas en quoi cela serait moins injuste que ne l'est le refus de l'école neutre publique. Mais il se pratique presque à l'échelle du continent au nom du sacro-saint principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ce principe risque peut-être d'être presque aussi dangereux pour le vrai respect de l'autonomie que le cléricalisme lui-même.

Au contraire, la laïcité se conçoit pour moi comme un effort sans relâche pour établir la vraie liberté d'option et partant une égalité entre les options, en dehors de toute formule globale. Si l'on me réplique que ce n'est pas la laïcité mais autre chose, je suis prêt à me passer du mot. La réalité, somme toute, est plus importante.

★

"Les conséquences économiques du séparatisme"

Mise au point

Montréal, le 22 novembre, 1962.

Messieurs Gérard Pelletier et
P.-E. Trudeau,

Permettez-moi messieurs de rectifier une erreur grossière relevée dans l'article d'André Raynault intitulé : « Les conséquences économiques du séparatisme »; paru dans votre revue mensuelle d'octobre.

D'après la revue officielle « Canada 1961, p. 169 » la moyenne hebdomadaire des salaires du Québec à l'ensemble du pays est inférieure de 3.7 pour cent et par rapport à celle de l'Ontario de 7.2 pour cent. Or monsieur Raynault affirme que le niveau de revenu est de 10 pour cent inférieur dans le Québec au niveau moyen pour le Canada et 25 pour cent de ce qu'il est vis-à-vis de l'Ontario.

On peut difficilement admettre qu'un économiste puisse faire une telle gaffe sans avoir au préalable l'intention de mentir au profit de la thèse énoncée dans son article.

Au nom de la vérité, je demande que cette mise au point soit publiée pour l'intérêt des nombreux lecteurs de *Cité Libre*.

Bien à vous,

Jean-Paul Senay, Ing.P.
1474, rue Viau, Apt. 2
Montréal, P.Q.

Réplique d'André Raynauld

Monsieur Senay mériterait une taloche au derrière, administrée par le Frère Untel. Mais comme il est ingénieur, il profitera davantage d'une leçon élémentaire d'arithmétique. Supposons deux provinces d'une population totale de 100 personnes chacune. Le salaire est aussi égal dans les deux provinces à $80.00 par semaine. Dans la première province, on compte 50 personnes qui travaillent et dans la seconde, 40. Quel est le revenu total dans chaque province ? Je donne même les réponses $4,000 et $3,200. Quel est maintenant le revenu moyen de la population totale ? $40. dans la première province et $32. dans la seconde. Comme quoi le salaire hebdomadaire pourrait être égal dans le Québec et l'Ontario et le standard de vie (qui est autre chose) pourrait différer. Plutôt que d'accuser un auteur de mensonge délibéré, M. Senay devrait s'occuper de ses petits pois et apprendre son arithmétique. Il serait aussi utile qu'il connaisse un peu l'économique, pour distinguer les salaires hebdomadaires des industries manufacturières (ceux que M. Senay a cités) de ceux de toutes les autres occupations, et pour tenir compte du chômage, des heures de travail, de la structure d'âge des populations et d'une bonne dizaine d'autres facteurs tout aussi pertinents à une discussion intelligente de la relation qui existe entre les salaires et le standard de vie. Mais ce serait jeter la confusion là où l'invective est tellement plus simple.

Note : Incidemment je revendique l'honneur qu'on écrive mon nom avec un d.

André Raynauld

★

CULTURE POPULISTE ET CULTURE PLURALISTE

Léon DION

L'EXISTENCE d'une nouvelle culture populaire est l'une des caractéristiques les plus discutées de la société moderne. Après s'être superposée à la « folk culture » traditionnelle, elle s'est graduellement substituée à celle-ci, d'abord dans les villes et ensuite dans les campagnes elles-mêmes. Conséquence du caractère technique et de l'orientation démocratique de l'organisation socio-politique moderne, la nouvelle culture populaire marque en même temps la fin de l'exclusivisme de la culture aristocratique. Comme toutes les cultures historiques elle représente le produit d'une hybridation : des groupes sociaux ou des peuples émergent de la pauvreté et de l'ignorance et mettent en forme leurs expériences, leurs besoins et leurs aspirations en puisant largement dans les valeurs et les styles de vie des groupes et des peuples plus favorisés et plus anciens. Le processus d'acculturation se poursuit tout au long des générations. Guidées par leur instinct bien plus que par la logique rationnelle, celles-ci font le tri de ce qui leur convient, provoquent des adaptations, inventent au besoin et produisent des complexes culturels originaux. C'est ainsi qu'entre le 4e et le 10e siècles, les Barbares, après avoir absorbé l'héritage de la civilisation romaine, ont posé les assises de la culture occidentale.

Se pourrait-il que les profonds changements structurels survenus au sein des sociétés occidentales depuis le début du 19e siècle aient produits des mutations culturelles d'une ampleur telle qu'elles entraînent une reprise radicale de la culture occidentale ? Des courants de fond qui agitent nos sociétés, sans que nous parvenions à identifier de façon précise leur origine et leur direction, ne préparent-ils pas les voies à une éventuelle culture planétaire ? Seuls ceux qui viendront bien après nous pourront dire vers quelle destination s'acheminait cette culture aujourd'hui en émergence, selon des modalités diverses, partout dans le monde, sous l'irrésistible poussée des couches sociales inférieures et des peuples qui accèdent aux impératifs de la société moderne.

Dans les cercles des intellectuels libéraux de l'Occident, il est actuellement de bon ton de décrier et de bafouer les nouveaux courants de culture, dont ils constituent pourtant, qu'ils le veuillent ou non, les propagateurs professionnels. La lecture de centaines d'articles, livres et ouvrages collectifs publiés ces dernières années sur le sujet, nous laisse l'impression déprimante que la nouvelle culture populaire, tout comme le vent chaud et aride qui balaie le Sahara, est en train de transformer en désert l'univers de l'esprit. Pour traduire leur mépris et leurs craintes avouées ou secrètes ils ont emprunté aux protagonistes de l'ancienne théorie élitiste le concept de « culture de masse », ce frère siamois du concept de « société de masse » dont j'ai esquissé la critique dans un article précédent[1]. Mais, précisément, comme j'ai tenté de le montrer par référence au concept de « société de masse », n'est-il pas possible d'identifier, à côté des tendances populistes trop manifestes pour être passées sous silence, des tendances vers une culture elle-même pluraliste ? En d'autres termes, le pessimisme culturel des écrivains libéraux n'est-il pas excessif ? Un certain degré d'optimisme ne reste-t-il pas permis ?[2].

Limitant mes réflexions au contexte occidental, dans les pages qui vont suivre, je me propose, en premier lieu, de situer l'émergence de la nouvelle culture populaire dans le grand courant de la démocratisation des sociétés; en deuxième lieu, de faire porter l'attention sur une condition néces-

(1) « Où va la société moderne ? », *Cité Libre*, décembre 1962.

(2) Par culture populaire je veux traduire ici ce qu'on entend généralement par « culture de masse ». En effet, dans le présent exposé, j'ai surtout eu à l'esprit les produits de culture engendrés par les *Mass Media*. J'emploie donc l'expression culture populaire dans un sens différent, à la fois moins spécifique et moins étroit, de celui que lui donnent les spécialistes de l'éducation des adultes. Si je me refuse à employer l'expression « culture de masse », c'est parce que cette dernière est inévitablement chargée d'un sens préjoratif, qui la rend à peu près inutilisable comme outil de travail. Par ailleurs, je suis convaincu que les spécialistes de l'éducation des adultes devront, dans l'avenir, accorder plus d'importance aux aspects de la culture populaire liés aux *Mass Media*. Je me permets toutefois de renvoyer le lecteur à mon article : « Education des Adultes : le choix des buts », publié dans le numéro de Janvier 1962 de *Cité Libre*, qui avait précisément pour but de dégager les caractères de l'éducation des adultes dans la perspective des éducateurs professionnels.

saire au développement de la culture populaire, c'est-à-dire l'existence de loisirs; en troisième lieu, de mentionner les principaux outils et media utilisés dans la propagation de la culture populaire.

I

Le projet démocratique ou le dilemme libéral

Ecrivant par référence aux Etats-Unis, durant l'ère Jacksonienne, Tocqueville, pourtant sympathique à plusieurs aspects de la société démocratique qui émergeait sous ses yeux dans le Nouveau-Monde, affirma de façon catégorique que la démocratie, parce qu'elle repose sur la règle de la majorité, ne pouvait offrir un terrain propice à l'éclosion d'une grande culture. Pour la masse des individus, estimait-il, l'égalitarisme démocratique signifie : « Personne n'occupera une position plus élevée que la mienne ... » Une telle tendance, une fois convertie en principe de culture, conduirait, selon lui, à une uniforme médiocrité. Avant Tocqueville, le baron d'Holbach avait prédit qu'un des effets de l'éducation universelle, que la démocratie rendrait possible, serait de produire l'égalité entre les hommes et par conséquent un conformisme caractérisé non pas tant par une diminution de la qualité que par le fait que tous deviendraient familiers avec les connaissances et partageraient les mêmes vérités. Dans son livre *La Démocratie,* Jeanselme affirme que le style aristocratique est le principe culturel de l'Occident tandis que la formule démocratique, représentée par le prolétariat, ne peut produire que le matérialisme et la médiocrité culturelle. Dostoïevsky, notamment dans *Les Possédés,* fut un critique clairvoyant des excès où pouvaient conduire l'égalitarisme démocratique. Mais c'est Jacob Burckhardt qui doit être considéré comme le grand prophète de la réaction populiste du 20e siècle. Dans une lettre à son ami Friedrich von Preen, datée du 17 mars 1889, il écrivait : « La démocratie, il va de soi, ne se montre guère enthousiaste envers ce qui est exceptionnel. Quand elle ne réussit pas à nier ou à abolir l'exceptionnel, elle le déteste du fond de son coeur. Elle-même un produit monstrueux de cerveaux médiocres et de leurs convoitises, la démocratie ne peut employer comme instrument que des hommes médiocres ... Cependant, il faut reconnaître qu'un nouvel esprit, émergeant d'en bas, peut imprégner les masses, de sorte que, poussées par d'obscurs instincts, elles se remettent à la recherche de l'exceptionnel. Mais ici il se peut qu'elles soient fort mal avisées, et qu'elles se livrent corps et âme entre les mains d'un Boulanger ».

Tous les grands penseurs libéraux, notamment John Stuart Mill, ont vu que la promotion économique, sociale et politique des couches inférieures, que permettaient l'organisation industrielle et le régime démocratique modernes, comportait pour l'avenir de la culture occidentale un défi qu'il ne serait pas facile de relever avec succès. Selon eux, la démocratie ne devrait pas conduire fatalement à la décadence culturelle. Bien au contraire. La démocratie requérerait de la part des individus un niveau de culture bien plus élevé qu'il n'était nécessaire dans la société aristocratique. Une des conditions du succès de la démocratie consisterait précisément dans l'accessibilité à tous les individus des moyens et des biens de culture jusqu'alors réservés aux seules élites. Bref, toujours selon les grands libéraux, la règle démocratique reposait sur deux grandes convictions : la première, que tous les hommes sont naturellement doués de sagesse et de pouvoir de réflexion; la seconde, que l'éducation produirait, parmi tous les groupes sociaux, des hommes aptes à remplir les fonctions et les tâches fort complexes que fait émerger la société moderne.

Malheureusement, on doit constater que les libéraux furent incapables de formuler une théorie démocratique de la culture qui l'aurait distinguée de la culture aristocratique. Les programmes éducationnels qu'ils ont imaginés n'étaient pas adaptés aux besoins et aux aspirations des couches sociales inférieures. Les bourgeois devinrent les nouveaux patrons et les premiers bénéficiaires de la culture. S'appropriant les valeurs et le style aristocratiques, ils affichèrent le même mépris et exprimèrent les mêmes craintes à l'endroit du peuple que les aristocrates avant eux. Ils firent montre d'une grande mollesse et de beaucoup d'égoïsme dans la mise en plan des programmes éducationnels destinés au peuple, tant sur le plan de l'instruction formelle que sur celui de l'apprentissage technique.

Les penseurs libéraux ont non seulement témoigné peu d'enthousiasme et de conviction dans leurs efforts pour promouvoir l'éducation populaire; ils ont en outre contribué à accroître le défi que représente l'application de la règle démocratique, en forgeant la formule que le Président Lincoln devait rendre célèbre : « gouvernement par le peuple ». Ainsi les libéraux s'enfermaient-ils dans un dilemme sans solution. De façon paradoxale, le peuple que, par orgueil de caste et par crainte, ils se refusaient à éduquer convenablement, ils prétendaient lui confier les responsabilités gouvernementales.

Malgré les origines rationalistes de l'idéologie démocratique, on doit reconnaître que la foi qui l'a animée ne fut pas éclairée. Dans les conditions de la société moderne, il est impensable que les citoyens, à supposer même qu'ils fussent tous des Ph.D, puissent exercer par eux-mêmes les fonctions gouvernementales. Faire confiance au bon jugement du peuple, c'est et ce ne peut être rien d'autre que croire à l'aptitude des citoyens à déceler, parmi les candidats au gouvernement, et selon des modalités et procédures propres à chaque régime démocratique, les hommes qui

feront de bons gouvernants. Cette foi se concrétise dans l'acte du vote qui prononce le verdict de la volonté populaire. Or, cet acte souverain, on s'est acharné à le dépouiller de son caractère sublime et majestueux. Les organisations partisanes et les machines politiques l'ont dégradé; elles en ont fait une marchandise qui s'achète et se vend sur le marché électoral. Comment s'étonner dès lors que personne ne croit plus à la capacité du peuple à choisir ses gouvernants ? Ainsi est-on conduit à constater que l'état de pessimisme qui prévaut généralement aujourd'hui dans les jugements portés sur la société et la culture modernes s'étend jusqu'au coeur de nos institutions et vise même la valeur primordiale et essentielle que les 18e et 19e siècles avaient fait émerger : la grandeur et la dignité du citoyen. Déjà le premier principe de la démocratie, c'est-à-dire la confiance dans la sagesse populaire, a été rejeté par la plupart des intellectuels libéraux et les hommes politiques eux-mêmes ne lui accordent plus qu'une adhésion de façade. La crainte du peuple, ce « sentiment pré-fasciste » dont parlait Gérard Pelletier dans un récent éditorial de *Cité Libre,* ce sont précisément les élites qui ont la responsabilité immédiate de l'éducation démocratique du peuple, qui la ressentent avec le plus d'acuité[3]. Il est bon de rappeler que ce sont toujours les élites et non le peuple qui sont premièrement responsables de la chute d'un régime politique. La faute impardonnable des intellectuels libéraux c'est de ne pas témoigner à l'endroit du peuple la foi que suppose l'idéologie démocratique qu'ils ont pourtant formulée.

II

L'utilisation des loisirs

La société moderne, par l'accroissement de la productivité du travail, a produit la condition indispensable au développement d'une culture intellectuelle populaire : le loisir[4].

Le loisir représente cette fraction du temps libéré dont l'individu peut en principe disposer à son gré. En effet, le temps libre qui reste à l'individu est loin de correspondre au temps dont l'accroissement de la productivité a rendu possible la libération (le travail mécanisé, en accroissant la fatigue, requiert le prolongement des heures de simple repos; le temps pour se rendre à l'usine ou au bureau et pour en revenir s'est beaucoup accru; le coût des services et de la main-d'oeuvre oblige les individus à vaquer à une foule d'occupations domestiques; le désir d'accroître les revenus conduit une forte proportion des travailleurs à s'adonner à des occupations d'appoint). De plus, des groupes comme les fermiers, les ménagères, les professions libérales et les gérants ne semblent pas être parvenus au stade de la civilisation des loisirs[5]. Néanmoins, quoiqu'il soit difficile d'en apprécier la quantité exacte, il est certain que, pour plusieurs catégories de travailleurs, le surplus de temps qui reste, une fois soustraite la part du travail et du repos normal, est beaucoup plus considérable dans notre civilisation technique que dans la société traditionnelle.

Ce surplus de temps accordé à l'homme contemporain constitue le loisir au sens strict du terme. Le problème se pose : comment l'utiliser ? A première vue on pourrait croire que la société n'est aucunement obligée de prévoir l'organisation du loisir, puisque celui-ci constitue précisément un temps *libre* que les individus peuvent employer comme bon leur semble. De fait, dans nos sociétés libérales, la majeure partie du temps de loisir semble être consommée dans des divertissements oisifs. Cependant, comme l'indique le slogan américain : « you work easily, play it hard », le choix des divertissements n'est pas laissé au hasard : au contraire, il est devenu l'un des premiers soucis de l'homme moderne. Le

---

(3) La crainte du peuple qui s'exprime dans la Province de Québec comme ailleurs se fonde sur des indices dont quelques-uns sont douteux, comme, par exemple, sur des comportements électoraux manifestés en certaines circonstances. Ainsi, le fort vote créditiste, lors des élections du 18 juin, manifeste incontestablement un comportement populaire erratique. Mais pareil errement, il faut en chercher l'explication en tenant compte des possibilités qui s'offraient alors à l'électorat. Quand Jean Marchand, entre autres, mit la population en garde, durant les derniers jours de la campagne électorale, contre un programme qu'il considérait compter des aspects anti-syndicaux, on sait que des milliers d'ouvriers ne tinrent pas compte de son avertissement. Cette déclaration tant discutée, Jean Marchand l'avait faite parce qu'il faisait confiance au bon jugement du peuple. Il ne fut pas écouté alors parce que des raisons plus profondes motivaient le comportement d'une partie de l'électorat. Cependant la sagesse populaire devait se manifester peu de temps après, quand on constata que le prestige de Jean Marchand, comme chef syndical, demeurait intact.

(4) Dans la présente étude, je ne peux traiter que de façon sommaire la question des implications culturelles du loisir. Parmi les nombreuses études sur la question, mentionnons : « Le Loisir », Revue Esprit, no 6, juin 1959; « aspects sociologiques du loisir », Bulletin International des Sciences Sociales, vol. XII, no 4, 1960; « Recreation in the age of automation », the Annals, vol. 313, sept. 1957; J. DUMAZEDIER, F. De CHARNACE, *Les Sciences Sociales du loisir,* Education et Vie sociale, Paris 1961; R. CAILLOIS, *Les jeux et les hommes,* Gallimard, Paris, 1958; M. KAPLAN, *Leisure in America,* Wiley and Sons, 1960; Bernard ROSENBERG, David Manning WHITE, *Mass Culture. The Popular Arts in America,* The Free Press, Glenave, Ill., 1957. Ce dernier livre est remarquable et il a étroitement influencé la plupart des travaux européens, notamment français, écrits ces dernières années sur la culture populaire.

(5) Sur le sujet, voir : A. Dudley WARO, *The American — Economy — Attitudes and Opinions,* Harper and Brothers, New York, 1955 et Richard EELLS, Clarence WALTON, *Conceptual foundations of business. An outline of the Major ideas sustaining business enterprise in the Western World,* Richard D. Irwin, Homewood, Illinois, 1961.

développement extrêmement rapide et colossal de l'industrie du loisir montre bien que le loisir commercialisé remplit des fins utiles en remplissant un immense vide dans l'existence quotidienne. L'homme moderne, tout comme le roi de Pascal, « ... est environné de gens qui ne pensent qu'à (le) divertir, et (qu'à) l'empêcher de penser à lui. Car il est malheureux, tout roi qu'il est, s'il y pense ». Du moment qu'il existe, le loisir devient un phénomène social et ne peut échapper à l'action des contraintes sociales. Le véritable problème consiste donc à déterminer dans quelles directions doit s'exercer l'action des contraintes sociales pour que l'utilisation des loisirs puisse accomplir des fonctions humaines et sociales utiles.

Que les spectacles, activités, divertissements de tous genres qui viennent compenser la monotonie du travail et de l'existence quotidienne servent des fins légitimes en procurant une détente bénéfique, seul un être détraqué pourrait le nier. Cette idée que le loisir morphiné (spillover's leisure) est nécessairement néfaste et doit être dénoncé, toujours et dans tous les cas, contredit l'expérience de tous les jours. Tout homme normal apprécie les plaisirs d'un bon repas et d'une conversation animée; il aime parfois feuilleter les livres et voir des films qui n'ont d'autre prétention que celle de le distraire; il ne résistera pas toujours à la tentation de tourner le bouton de son appareil de télévision pour regarder évoluer les personnages des téléromans. En U.R.S.S., où pourtant tous les aspects de la culture populaire sont étroitement contrôlés par le département de l'agitation et de la propagande, on a prévu des programmes qui n'ont d'autre but que celui d'amuser les individus. Et il faut se garder d'imaginer qu'il n'entre pas une part d'éducation dans le divertissement même le plus futile en apparence.

Néanmoins, l'homme n'a pas la liberté de disposer à son gré de tous les loisirs. La société a aussi des droits stricts sur l'utilisation par les individus des loisirs dont ils bénéficient. Les hommes éclairés et éduqués dont la société moderne a besoin, c'est surtout par l'élévation des niveaux socio-culturels du loisir qu'elle les formera. Elle doit donc organiser les loisirs, particulièrement les loisirs collectifs, de façon à ce que se développe un style qui stimule les hommes à se livrer à des activités productrices d'enrichissement personnel. Ainsi la notion de loisir devient inséparable de celle de culture populaire. Le loisir représente l'une des valeurs fondamentales de la société moderne. Il rend possible la participation à des mouvements sociaux de caractère professionnel et aux organisations volontaires. Il procure à l'homme la possibilité de s'intégrer au monde autour de lui et d'acquérir les connaissances dont il a besoin pour accomplir adéquatement ses devoirs de citoyen.

Il suffira de rappeler ici que la plupart des sociétés démocratiques occidentales ont lamentablement failli à la tâche qui leur incombe pourtant de mettre à la disposition des individus des moyens de loisir qui satisfassent pleinement le besoin mal ressenti mais réel de perfectionnement par l'éducation[6]. Le fait qu'on s'en remette généralement aux initiatives privées, souvent commerciales et à but lucratif, pour la production et la circulation des moyens et des biens de culture populaire, explique dans une large mesure la pauvreté du style de loisir qui prévaut dans nos sociétés. Point n'est besoin de chercher longtemps pour trouver la cause du vague à l'âme que les hommes contemporains ressentent au milieu du confort de leur bric-à-brac et qui se traduit par des comportements collectifs excentriques, marginaux ou a-sociaux, comme chez les vestes de cuir et les beatnicks ... La cause, elle se trouve dans la société elle-même qui s'est jusqu'ici refusée à admettre l'importance primordiale du loisir et la nécessité d'en prévoir l'organisation.

III

Moyens de la culture populaire

Traduisant dans un jeu de mots qui ne peut être rendu qu'en langue allemande l'étroite dépendance de l'homme à l'endroit des valeurs et des outils de culture que lui fournit la société, Ludwig Feuerbach écrivit : « Der Mensch ist er isst » (L'homme est ce qu'il mange). Quel genre de culture les *Mass Media,* qui constituent sans conteste les principaux véhicules de la nouvelle culture populaire, développent-ils ? Offrent-ils la possibilité du dégagement d'une culture qui soit adéquate aux besoins et aux aspirations de l'homme contemporain ?[7]

On répète souvent que les *Mass Media* se distinguent fondamentalement des moyens traditionnels de culture en ce qu'ils supposent et créent un public indifférencié, recoupant tous les groupes

(6) Sur le sujet, voir mon essai : « Opinions publiques et systèmes idéologiques », Ecrits du Canada Français, tome 12, 1962.

(7) Encore ici, je devrai borner mon étude à certains points qui intéressent de façon particulière mon propos. Parmi l'abondante littérature sur la question, mentionnons : Norman JACOBBS, *Culture for the Millions — Mass Media in Modern Society,* D. van Nostrand Co, Princeton, New-Jersey, 1961; Bernard ROSENBERG, David Manning WHITE, *Mass Culture, op. cit.;* Wiston WHITE, *Beyond Conformity,* The Free Press of Glencoe, New York, 1961; Ralph ROSS, Ernest van den HAAG, *The Fabric of Society,* Harcourt, Bruce, New York, 1959; Daniel BELL, *The End of Ideology,* The Free Press of Glencoe, Illinois, 1960; Edgar MORIN, *L'esprit du temps,* La Galerie Grasset, Paris 1962; Gunnar MYRDAL, *Beyond The Welfare State,* Yale U.P., 1960; George ORWELL, et al., *Studies in popular culture,* Raynal and Hitcheout, 1946; Seymour Martin LIPSET, *Political man; the social bases of politics;* Doubleday, Garden City, New York, 1960; Jean BONIFACE, *Arts de Masse et grand public,* les Editions ouvrières, Paris 1962, et les nombreux livres et articles sur les différents *Mass Media* eux-mêmes.

sociaux et les reliant les uns aux autres par leur moindre commun dénominateur. A ces caractéristiques de base on ajoute que leur coût de production et d'opération est si élevé qu'ils revêtent généralement un haut caractère monopolitique et que, par conséquent, ils sont étroitement contrôlés, ou bien par l'Etat ou bien par la grande entreprise privée, ou encore par les deux à la fois, selon les pays et selon les idéologies. En dépit des dénégations de la part des propriétaires des *mass-media,* il semble acquis que ces derniers constituent des entreprises lucratives dominées à un haut degré par les producteurs et que les consommateurs, c'est-à-dire le public, en dépit de tous les artifices imaginés par les premiers, se trouvent forcément obligés d'acheter les produits de culture qui s'offrent sur le marché, exactement de la même façon que toute autre marchandise — ou de s'en priver.

Les produits de la culture populaire s'achètent de trois façons : ou bien contre paiement direct d'un prix comme dans le cas des livres ou du cinéma; ou bien par déboursé indirect lors de l'achat d'autres biens de consommation ou à l'occasion des prélèvements fiscaux comme dans le cas de la radio et de la télévision dont le coût est défrayé par la publicité ou à même les fonds publics; ou bien, enfin, d'après une juxtaposition des deux méthodes précédentes, comme dans le cas des journaux et des magazines.

Toutefois, dans les pays occidentaux, et surtout en Amérique du Nord, la publicité sous toutes ses formes joue un rôle si central qu'on la considère à juste titre comme partie intégrante de la nouvelle culture populaire et comme le modèle même de l'information qui circule dans les *Mass Media*[8]. L'industrie de la publicité investit actuellement dans les divers *Mass Media* environ 12 milliards de dollars, aux Etats-Unis seulement. Dans ce pays, 15 firmes contribuent environ 45% des dépenses publicitaires globales. Il est difficile d'établir de façon exacte l'influence de la publicité sur le contenu des *Mass Media.* Affirmer que les vendeurs de publicité contrôlent directement la radio et la télévision serait grandement exagéré. Avant tout, la publicité représente une technique de vente des marchandises et une forme que prend la concurrence entre firmes. Ce n'est que par rapport à cet objectif fondamental que les intérêts publicitaires influencent le contenu des *mass media.* Ces intérêts sont certes loin d'être indifférents au contenu des programmes qu'ils patronnent. Sauf certains programmes de premier choix que les grandes corporations commanditent pour des raisons de prestige, les entreprises privées, et les firmes publicitaires qui représentent leurs intérêts ne jugent les projets de programmes qui leur sont soumis qu'à partir d'une évaluation de la dimension du public qu'ils sont susceptibles de retenir. Les *ratings* et autres techniques de mesure purement quantitatives ont pour objectif d'identifier les goûts du public et de fournir des indications sur les moyens de former les goûts de façon à rejoindre le plus large public possible. On peut donc dire qu'en général la publicité a pour effet d'inciter les propriétaires des *mass media* à produire des biens de culture en fonction de critères quantitatifs plutôt que qualitatifs. En outre, la publicité s'accapare une grande partie de l'espace des journaux et des magazines (aux Etats-Unis, environ 15 à 20% pour un journal métropolitain) et du temps de la radio et de la télévision (aux Etats-Unis, plus de 20%). Enfin, le contenu et le style même de la publicité est inséparable des programmes : dans de nombreux cas, la période publicitaire constitue un produit de culture en elle-même (scénario, paroles, acteurs, etc . . .); parfois, elle s'insère dans l'ensemble de l'émission au point où elle se confond pour ainsi dire avec le programme (dans les cas limites l'ensemble peut être considéré comme une grande période publicitaire). Bref, la culture populaire, dans son style et son contenu, dépend étroitement de la publicité.

La seconde grande source de conditionnement de la culture populaire véhiculée par les *Mass Media* consiste dans le fait que le contenu et le mode de présentation des divers programmes sont déterminés par des professionnels qui, dans une large mesure, qu'ils le veuillent ou non, sont motivés par des préoccupations commerciales. Les agents de relations publiques, les directeurs et réalisateurs d'émissions, les auteurs et les artistes contribuent tous, à des degrés divers, à la manufacture des biens de culture populaire. Ils produisent des informations et des divertissements en conserve. En cherchant à identifier les goûts du public, ils contribuent, dans une large mesure, comme la publicité elle-même, à les déterminer. Il est permis de soupçonner que, dans certains cas, ce qui veut passer pour de la culture populaire ne représente qu'une forme subtile de propagande destinée à façonner parmi le public des attitudes favorables aux intérêts des groupes dominants. Par contraste à la « folk culture » traditionnelle, qui s'enracinait dans l'expérience, les besoins et les aspirations du peuple lui-même, la nouvelle culture populaire apparaît comme un produit pré-fabriqué que l'individu achète et absorbe. Les deux types de culture représentent

(8) Sur la publicité, voir les excellentes études de François PERROUX colligées dans : « L'économie du XXe siècle », P.U.F., Paris 1961, quatrième partie; aussi : Neil H. BORDEN, *The economic effects of advertiving,* Richard D. Irwin, Chicago, 1942; Melvin REDER, *Studies in the development of Welfare economics,* ch. VI; Alfred SAUVY, *Le pouvoir et l'opinion,* Payot, Paris, 1949; « Moulding opinion through advertising », *The Annals,* vol. 250, March, 1947; « Institutional advertising », *The Annals,* vol. 319, 1958; Martin MAYER, *Madison Avenue, U.S.A.,* Harper, New York, 1958; Irwin ROSS, *The Image merchants,* Double-day, Garden City, New York, 1959; Calrton A. PEDERSON, Milburn D. Wright, *Salesmanship,* Richard D. Irwin, Chicago, Ill., 1951 et de nombreux articles dans les revues scientifiques et professionnelles.

deux formes différentes de contrôle social, deux modalités d'assurer l'uniformité des structures mentales et des comportements, deux techniques de fonctionnement du système social.

Les *mass media* constituent les principaux agents créateurs et propagateurs des goûts et des normes dans la société moderne. Ils représentent les grands moyens de fabrication de symboles collectifs standardisés. Comme Maurice R. Stein l'a montré d'excellente façon dans son livre, *The eclipse of community,* les *mass media,* qui sont d'origine et d'inspiration métropolitaines, ont puissamment soutenu l'action corrosive des changements structurels et technologiques sur le style de vie communautaire. Ils ont contribué à l'affaiblissement des groupes primaires par la création de vastes publics indifférenciés. En même temps, le contenu des *mass media* est si divers, si touche à tout, si parcellaire et si éloigné de l'expérience quotidienne, que les individus sont incapables de parvenir à se faire des vues d'ensemble sur la société agrandie au sein de laquelle on les fait accéder. Les « fenêtres ouvertes sur le monde », que prétend fournir la télévision, par exemple, au moyen de sons et d'images transmis de tous les coins de la planète, en plus de représenter le résultat d'un premier choix, trop rapide pour être sérieux, fait par les agences de nouvelles, et d'un second choix, tout autant douteux, par les nouvellistes des réseaux ou des divers postes, n'ouvrent généralement que sur le monde infiniment ambigu et précaire des « actualités ». Quand on a défini la « nouvelle » à partir de critère comme « ce qui est insolite », « ce qui frappe », « ce qui fait sensation », il n'y a pas lieu d'être surpris de constater que tant de grandes manchettes représentent des exagérations flagrantes, sinon des mensonges objectifs, et qu'elles se perdent dans le flôt des informations du « lendemain ». Mais comment donc alors l'individu, ainsi soumis à la multiplicité des « stimuli » qui viennent forcer du dehors son intelligence et son imagination, pourrait-il parvenir à une vision à peu près juste de « ce qui se passe dans le monde » ? Poser le problème de l'information par les *mass media,* c'est s'interroger sur l'une des questions les plus graves de notre temps puisque les *mass media* produisent la matière première à partir de laquelle se façonnent la plupart des opinions publiques qui, dans une certaine mesure, détermineront la conduite subséquente des détenteurs des pouvoirs. De plus, est-il besoin de le souligner, les opinions publiques représentent l'une des formes cristallisées les plus significatives de la culture populaire elle-même.

Dans la présente étude, il faudrait accorder une attention spéciale aux programmes dits éducatifs qu'offrent les *mass media* (pages politiques et littéraires; émissions de commentaires, conférences, émissions-cours au sens strict, et ainsi de suite). Malheureusement, l'espace limité dont je dispose ici m'empêche d'accorder à cette question toute l'attention que son importance capitale pour l'avenir de la culture populaire exigerait. Qu'il suffise de mentionner qu'aux Etats-Unis, seulement 50 des 250 canaux mis à la disposition des organisations qui désirent faire de l'éducation par la télévision, sont présentement utilisés. A. W. Brown, ancien président de la *Metropolitan Educational television Association,* dans une déclaration sur le sujet, s'est montré pessimiste sur l'avenir de la télévision strictement éducative et non commerciale en raison de l'apparente incapacité pour cette sorte de programme d'attirer des auditeurs en nombre suffisant, sauf s'ils conduisent à des diplômes professionnels ou à des titres académiques[9]. Au Canada, où n'existe pas encore de réseau éducatif ou un équivalent du « third program » anglais, on inclue les émissions éducatives à l'intérieur du programme général. En raison d'une programmation chargée et impérieuse et des préoccupations commerciales qui ont envahi Radio-Canada ces dernières années, la tâche des directeurs et des réalisateurs des émissions éducatives et d'intérêt public semble plutôt difficile. En outre, pour une raison ou pour une autre, les postes privés qui relaient les émissions du réseau d'Etat font la maigre part aux programmes éducatifs. Néanmoins, les efforts patients et soutenus fournis par les responsables des émissions éducatives et d'intérêt public produisent sans conteste des résultats appréciables.

La plupart des critiques faites par les intellectuels à l'endroit des *mass media,* surtout de la télévision, portent à faux parce qu'ils jugent ces *media* en fonction de leurs critères et de leurs exigences à eux au lieu de les prendre pour ce qu'ils sont réellement, c'est-à-dire des moyens de culture populaire. Il n'est pas de la nature des *mass media,* notamment de la télévision, de chercher à plaire aux intellectuels[10]. Et pourtant, ces

(9) Par suite des changements techniques constants qui modifient en peu d'années les exigences pour l'exercice de plusieurs professions et qui ont conduit l'éducation à devenir, pour ainsi dire, un processus permanent, il semble que la télévision soit appelée à remplir une fonction supplétive de première importance. Sinon, nos collèges et surtout nos universités sont menacés, sous la pression des besoins sociaux, de se voir bientôt transformés en écoles professionnelles. Aux Etats-Unis, ce processus de dépréciation des institutions d'enseignement est bel et bien en cours. Sur le sujet, voir : David RIESMAN, *Constraint and variety in American Education;* Jacques BARZUN, *Teacher in America;* Howard Munford JONES, *American Humanism;* et Walter P. METZGER *Academic freedom in the age of the University.*

(10) Les intellectuels en effet ne constituent pas un public suffisamment homogène et étendu pour que les *Mass Media,* qui doivent réaliser un profit sur les marchandises qu'ils vendent, puissent leur accorder une attention spéciale. Il est vrai que, depuis quelques années, les grandes firmes subventionnent certaines émissions dites de prestige qui sont très souvent destinées surtout aux intellectuels. Dans les pays où des *mass media,* comme la télévision, sont la propriété de l'Etat, la pression commerciale ne s'exerçant plus, on peut davantage chercher à satisfaire les goûts des intellectuels. Le risque alors est de tomber dans la tendance opposée et d'oublier les besoins des grands publics.

mêmes *media*, pour réaliser leurs fonctions normales, ont besoin du concours constant des artistes, des professeurs, des écrivains, bref des intellectuels en général. La position des intellectuels face aux *mass media* est donc ambiguë.

D'un côté, les intellectuels qui se mettent à l'emploi des *mass media* sont bien rémunérés. D'un autre côté, les termes de leur contrat les obligent souvent à produire ce que les Allemands appellent la KITSCH, c'est-à-dire une culture de pacotille. On craint fort que la diversion des talents au profit des arts populaires ne mette en danger la culture dite supérieure. Pareille crainte est fondée. Toutefois, il importe de bien voir tous les faits et d'examiner la direction des tendances en cours.

En premier lieu, il faut se garder de se faire une représentation trop idéalisée des conditions matérielles et sociales dans lesquelles les grands maîtres des siècles passés réalisèrent leurs oeuvres. Certes, alors, les artistes, compositeurs, hommes de théâtre, etc., n'étaient pas forcément obligés de penser et d'écrire en fonction des exigences populaires, encore que plusieurs grandes oeuvres, que nous apprécions encore aujourd'hui, furent expressément conçues pour des publics populaires. En outre, il est douteux que le public aristocratique de l'époque était tellement plus « cultivé » et plus « exigeant » que le grand public populaire d'aujourd'hui. Enfin, il ne faut pas oublier que, pour vivre, l'artiste devait généralement se soumettre aux caprices de mécènes qui, parfois, se faisaient plus de souci pour leur propre gloire que pour le progrès des arts. Ainsi, si Louis XIV, par exemple, acceptait de se faire le patron d'oeuvres comme le *Misanthrope*, on sait qu'il ne se gênait pas pour ramener les talents de ses protégés à de justes proportions en forçant, par exemple, Molière à écrire, à main levée et dans des délais de huit ou quinze jours, les *Farces*, au goût douteux, que le roi préférait infiniment aux comédies qu'il jugeait trop longues et trop compliquées. Et puis, à côté de Molière, il y eut Scarron . . . Et que de talents, peut-on supposer, n'ont pu alors se manifester, faute de moyens matériels, de temps ou tout simplement de liberté.

En second lieu, il importe de souligner que les universités, les Centres d'arts et de recherches, les fondations et les gouvernements remplissent aujourd'hui auprès des artistes et des intellectuels les fonctions de mécènes autrefois exercées par les rois et les riches aristocrates. Quiconque accepte de vivre dans une pauvreté relative, pour l'amour de l'art et de la science, peut aujourd'hui, pourvu que ses talents produisent à l'occasion des fruits jugés de bonne qualité par les responsables de ces organisations, donner la pleine mesure de son génie, et cela dans un climat de sécurité et de liberté que les grands maîtres anciens n'ont jamais connu. De nos jours, certes, quiconque déplaît à son employeur risque de perdre son emploi, mais il n'est plus exposé en outre de subir la bastonnade ou le supplice de la roue comme au temps des mécènes.

En troisième lieu, il est possible, bien que nous ne puissions l'affirmer à coup sûr, que certains éléments de la culture populaire d'aujourd'hui comportent les germes d'une culture supérieure nouveau style. Ce qui s'est produit dans les siècles passés pour la « Folk culture », qui fut le point de départ de tant de chefs-d'oeuvre classiques, les générations qui viendront pourront peut-être le renouveler en créant de nouvelles formes d'art supérieur sous l'influence de la culture populaire, aujourd'hui en processus d'émergence. Rien ne nous autorise à exclure absolument cette possibilité.

Les grands penseurs libéraux et surtout les socialistes prévoyaient, qu'une fois que les hommes se seraient libérés des préoccupations matérielles, ils se tourneraient vers la lecture de Shakespeare. Les pages littéraires des journaux, les livres de poche, les Clubs du livre du mois, le tourne-disque, la radio, le cinéma et surtout la télévision ont, en quelque sorte, réalisé ce tour de magie. Le 11 mars 1956, la *National Broadcasting Company* investit $500,000.00 pour présenter le drame de Shakespeare, *Richard III*, mis en ondes par Sir Laurence Olivier. Cette production, qui fut appréciée dans les termes les plus élogieux par les critiques dramatiques, réunit le public de jour le plus considérable depuis les débuts de la télévision[11]. Sept mille exemplaires dans le texte des oeuvres de Marcel Proust furent vendus à New-York dans la semaine qui suivit une émission de nuit sur l'homme de lettres français, réalisée par un poste local. Il semble que les effets de l'influence exercée sur les individus par les *mass media* soient cumulatifs: encore que ceux qui se contentent de regarder la télévision soient bien plus nombreux que ceux qui lisent des livres ou vont au théâtre, il arrive que des téléspectateurs prennent le goût de la lecture et du théâtre sous l'influence d'émissions télévisées. Et contrairement à l'opinion courante, les grands dévoreurs de livres sont aussi des consommateurs avides des *mass media*.

Mais faut-il encourager de telles tendances ? Aussi surprenant que cela paraisse, plusieurs voient d'un mauvais oeil l'absorption des arts « supérieurs » et « sérieux » par les *mass media*. Ils craignent qu'une loi de Gresham existe pour l'art comme pour la monnaie. On appréhende en outre qu'en développant les goûts populaires pour la musique et le théâtre classiques, les *mass media* n'empêchent le développement de styles nouveaux et ne découragent la création artistique. On ne connaîtra la réponse à cette objection que dans les années à venir.

---

(11) Les sondages *trendex* estimèrent à plus de 50 millions le nombre de téléspectateurs qui virent en partie cette tragédie relativement peu connue de Shakespeare d'une durée de 3 heures et entre 20 et 25 millions le nombre de ceux qui demeurèrent devant leur appareil durant toute l'émission.

Plusieurs des questions que j'ai soulevées dans cette troisième partie ne comportent pas de réponse précise et certaine. Il se peut que les *mass media,* issues des techniques mêmes qui ont provoqué l'industrialisation et l'urbanisation de nos sociétés, comportent pour l'esprit une aliénation similaire à celle que l'industrie a produite à l'endroit du travail de l'homme. Mais il faut par ailleurs se souvenir, qu'avant d'être prolétaire, le travailleur était serf et qu'avant de devenir un quart ou un demi-lettré, l'homme était un parfait ignorant. Surtout, dans notre appréciation de la condition présente, il ne faut pas perdre de vue le fait qu'*il n'est simplement pas possible de retourner en arrière:* nous devons poursuivre jusqu'au bout le projet démocratique moderne dont les *mass media* constituent une des manifestations fondamentales. Nous devons aussi savoir qu'il nous appartient de corriger les aspects de la situation présente qui nous semblent franchement mauvais.

Conclusion

Au terme de notre incursion plus descriptive qu'analytique des conditions et des caractères de la nouvelle culture populaire, à quelle conclusion générale pouvons-nous aboutir? Identifier la direction vers laquelle pointe cette culture est un problème majeur que, pour ma part, je me sens incapable de résoudre.

Le fait que la nouvelle culture populaire, tant dans son style que dans son contenu, soit de façon prépondérante déterminée par ce que nous appelons improprement les *mass media* (il faudrait de préférence dire: les moyens de communications collectifs) ne nous autorise pas à conclure sans plus de réflexion que la nouvelle culture populaire soit obligatoirement une *culture de masse.* La critique que j'ai faite dans un précédent article publié dans cette revue de l'expression *société de masse* vaut aussi bien dans le cas présent. Le pessimisme dont font généralement preuve les intellectuels libéraux dans leurs interprétations de la culture populaire moderne me paraît avoir sa source dans les mêmes causes qui motivent leur pessimisme quant à l'orientation de la société moderne [12]. En effet, les interprétations sociologiques globalisantes de la culture, tout comme de la société moderne, ne reposent généralement pas sur une analyse objectivement concrète des structures sociales. Les intellectuels se trouvent conséquemment impuissants à rejoindre les groupes sociaux, c'est-à-dire les seuls agents capables de dégager, pour la société, les grandes perspectives historiques qui font boule de neige et de mettre en forme cette *praxis* dont parlait Marx, que constitue le jumelage des idées et des mécanismes sociaux dans la production des actes de culture. Qu'il suffise de rappeler ici le caractère profondément anti-sociologique de la pseudo-théorie de la culture tout aussi bien que de la société de masse. En réduisant tous les groupes sociaux sous un moindre commun dénominateur, établi à partir d'a-perceptions intuitives, impondérables et évanescentes, elle laisse s'échapper ce que précisément la sociologie se propose d'identifier, savoir les facteurs du dynamisme social de même que les conditions d'émergence et de soutien des valeurs. Le pessimisme des intellectuels se comprend aisément qand on s'aperçoit que l'objet qu'ils soumettent à leurs observations — l'homme de masse — est un être imaginaire. Comment s'étonner dès lors que c'est en vain qu'ils s'efforcent de trouver chez cet être imaginaire des caractéristiques positives puisque, pour paraphraser Joseph de Maistre, l'homme de masse, on a beau le chercher, on ne le rencontre nulle part.

La nouvelle culture populaire, tout comme la société moderne elle-même, me paraît comporter des aspects à la fois populistes et pluralistes. Il se peut même que nous soyions en présence d'une culture à prédominance populiste dans une société elle-même à prédominance pluraliste. Les *mass media* comportent un aspect populiste indiscutable. Et cependant, même ici, il est possible que des recherches plus approfondies confirment les hypothèses des psycho-sociologues à l'effet que chaque groupe social et chaque individu assimilent le contenu des *mass media* selon des modalités propres à chacun d'eux de sorte que l'effet global des *mass media* est de favoriser la variété plutôt que l'uniformité culturelle.

Toutefois, le fait que la nouvelle culture populaire ne soit pas encore parvenue à créer des goûts personnalisés et affinés nous inquiète à juste titre. Le cas du télé-spectateur captif de son réseau durant deux à trois heures chaque soir et qui absorbe successivement un roman-savon, un programme de Quiz, un télé-théâtre ou une émission symphonique, l'émission des nouvelles et un commentaire sur l'actualité politique, les pronostics météorologiques et les nouvelles sportives peut sembler désespéré. Ceux qui déplorent l'absorption des arts supérieurs par les *mass media* reprochent précisément au grand public de ne pas différencier entre un concert symphonique et un programme de lutte. Mais en va-t-il réellement ainsi? Le public est-il vraiment le même dans

(suite à la page suivante)

(12) Dwight MACDONALD a fait de la « culture de masse » une définition qui traduit parfaitement tout l'état d'esprit des intellectuels libéraux et notamment leur nostalgie de l'ancienne culture aristocratique : La culture de masse écrit-il, « est une force dynamique et révolutionnaire, qui brise les vieilles barrières de classe, de tradition, de goût et qui dissout toutes les distinctions culturelles. Elle mêle et brouille toutes choses, produisant ce qu'on pourrait appeler une culture homogénéisée... [par référence au] processus d'homogénéisation qui distribue les globules de la crème de façon uniforme dans le lait au lieu de les laisser flotter séparément à la surface. [La culture de masse] détruit donc toute valeur, puisque les jugements de valeurs impliquent un choix. La culture de masse est très, très démocratique; elle refuse absolument toute discrimination contre ou à l'égard de quoi et de qui que ce soit. Tout est gravier à son moulin, et tout ce qui en sort est en effet bien de la terre ». « A theory of mass culture », dans ROSENBERG et WHITE *Mass Culture,* op. Cit., 62.

FAUT-IL TUER PÉNÉLOPE POUR LE BONHEUR DE TÉLÉMAQUE?... OUI!

Jean PARÉ

LES membres de la Commission royale d'enquête sur l'éducation sont partis vers l'Europe comme d'heureux boursiers. Personne ne s'attend à ce qu'ils ravaudent du côté de Pigalle comme de vulgaires délégués canadiens à une conférence de l'OTAN. On croit plutôt, en milieux bien informés, qu'ils vont jeter un oeil sur les grandeurs et les servitudes de systèmes d'éducation qui ne sont pas les meilleurs au monde.

Heureux qui, comme Ulysse, aura fait un long voyage . . . On ose espérer que les commissaires, comme Ulysse encore, reviendront cribler de flèches, dans un geste homérique, non plus les prétendants à la main de Pénélope, mais Pénélope elle-même qui, depuis cent ans, défait et refait la même tapisserie surréaliste (Untel dixit).

CULTURE POPULISTE . . .

(suite de la page précédente)

l'un et l'autre cas? Et du fait que le même homme se passionne également pour la lutte et pour les concerts symphoniques doit-on tirer fatalement des conclusions pessimistes pour l'avenir de la culture?

L'état de dépendance de la nouvelle culture populaire à l'endroit des *mass media* est toutefois sans conteste excessif, surtout en Amérique du Nord. Les *mass media,* encore qu'ils soient une des grandes manifestations de la culture populaire moderne, absorbent une trop large part des loisirs. La passivité qu'ils encouragent jusqu'à un certain point chez l'homme ne favorise pas le développement d'une culture populaire qui, tout comme l'ancienne « folk culture », permette l'expression spontanée du génie populaire. Le problème, si longtemps négligé de l'organisation des loisirs, doit dorénavant devenir une de nos premières préoccupations. Alors seulement il deviendra possible de rejoindre concrètement les groupes sociaux et les individus eux-mêmes. Alors seulement pourrons-nous contrecarrer de façon efficace les tendances trop manifestes vers une culture populiste et nous engager dans la voie du pluralisme culturel. Les époques de grande culture ont presque toujours correspondu à des périodes de prospérité matérielle relative. Il nous appartient de décider si le niveau de vivre de l'homme moderne doit correspondre à son niveau de vie. Les anciens Grecs au siècle de Périclès avaient fait leur choix. ★

Des millions de citoyens

Tuer ou ne pas tuer Pénélope, voilà la question.

L'avenir de beaucoup de gens est lié aux recommandations de la Commission Parent. L'avenir du Ministre de la Jeunesse, puis d'un grand nombre des fonctionnaires qui l'entourent et, enfin, de tous les enfants qui naîtront d'ici le prochain changement de gouvernement et de leurs descendants, ce qui, au total, doit aller chercher dans les millions; non seulement leur avenir, vu dans l'optique de la société où ils vivront, mais aussi leur satisfaction et leur mécontentement d'être ce que nous les aurons fait.

Les choix de la Commission Parent, qui sont en définitive nos choix, sont d'autant plus délicats que nous les faisons pour d'autres. Ces autres sauront-ils ce qu'ils veulent savoir, ou ce que NOUS voulons qu'ils sachent ?

Personne n'est à même de deviner si Mgr Parent et ses acolytes tueront Pénélope. L'histoire de cette Commission d'enquête a fait passer des extrêmes de l'espérance aux bas-fonds du désespoir tantôt les pénélopistes, tantôt les antipénélopistes. Sa composition même est un compromis : ceux qui mettent toute leur confiance dans les spécialistes et ceux qui les abhorrent, ceux qui prêchent le gros bon sens et ceux qui le renient y trouvaient leur compte.

Un mécontentement normal

Puis vint la période des « mémoires ». Siégeant comme le bon roi Louis sous son chêne, les commissaires ont tendu une oreille narquoise, sérieuse, impatientée selon le cas, à trois cents récriminations opposées et contradictoires, mais qui se rejoignaient toutes, à quelques exceptions près, dans le mécontentement. C'est ce mécontentement qui est significatif.

Non, il ne signifie pas qu'on va tuer Pénélope : nombre de vieux veufs sont prêts à n'exiger qu'un « remontage de face ». Mais il démontre à quel point notre système d'éducation, statique comme le voulaient ses pères, s'est laissé distancer par l'histoire.

Cette période de la « présentation des mémoires » a laissé apparaître une ambiguïté fondamentale. S'agissait-il de demander leur avis aux sommités comme aux incriminés, de façon à rebâ-

tir avec du neuf sur du solide, ou de s'enquérir des tendances afin de pouvoir faire plaisir à tout le monde ? Et à mon père ? Fallait-il plutôt, grâce aux mémoires, prendre la mesure et sonder les besoins de la société d'aujourd'hui et de demain pour y adapter nos écoles chambranlantes.

Les « bons » systèmes

Les systèmes d'éducation ne sont pas moralement « bons ». Leur valeur se mesure à leurs fruits, dans une optique qui les dépasse. Pour Sparte, la formation à la spartiate était inégalable, et Athènes n'a guère douté de sa supériorité. L'érudition n'est pas un défaut, mais c'est le défaut des beatniks de n'être qu'en « Zen » dans une société qui n'a rien à faire du « Zen ».

De la collection de mémoires recueillis, certains sombrent dans le ridicule. D'autres sont l'aboutissement d'études sérieuses et l'expression de besoins réels. Et s'il fallait prouver qu'il a été sage d'entendre toutes les classes de la société, et non seulement les pédagogues, on n'aurait qu'à citer les meilleurs mémoires : ils ne proviennent pas nécessairement de groupes spécialisés dans le domaine de l'éducation. Les recommandations de la Chambre de Commerce en sont un exemple.

L'ambiguïté vient de la façon dont certains *pressure groups* ont tenté d'imposer l'opinion de quelques personnes en brandissant les milliers de fantômes qu'ils veulent représenter. Qu'une délégation de mediums affirme que la neige est noire ne l'empêche pas d'être blanche. D'autre part, on regrette que certains travaux, présentés par des groupements restreints, n'aient pas eu la publicité qu'ils méritaient. Il aurait fallu que chaque mémoire, quitte à être présenté dans l'anonymat, ne risque pas d'être jugé autrement qu'à l'aune de sa valeur, d'autant plus que la manie de brandir cohortes et phalanges a généralement été l'apanage des groupes tournés vers le passé et le conservatisme.

Le don d'ubiquité

D'ailleurs, il s'agissait là de fausse représentation. Sans le savoir, un citoyen qui n'a jamais eu voix au chapitre pouvait être cité à la barre des témoins comme Ligueur du Sacré-Coeur, puis comme syndiqué et enfin comme membre de la fédération des Commissions scolaires et réclamer chaque fois une chose différente ?

Quand cet omniprésent citoyen disait-il vrai ? Et son beau-frère, supporteur du Mouvement laïque, de la Chambre de Commerce et d'une association de professeurs, quelle était sa vraie pensée ?

Un mémoire, on le voit, ne vaut que par son contenu. Et les *lobbies* se réclament toujours de beaucoup de gens sans représenter personne.

Ceci dit, faut-il, oui ou non, tuer Pénélope ?

Pour ma part, je demande qu'on l'assassine proprement, qu'on la pende par les pieds sur la place publique avant de la trancher en morceaux, de l'expédier aux crématoires, puis de semer ses cendres au vent, loin au-dessus de l'Atlantique de crainte qu'elles ne germent quelque part.

Un monde à refaire

Les meilleurs systèmes d'éducation au monde (puisque la légende d'un peuple veut qu'il y en ait un meilleur) sont les plus efficaces, c'est-à-dire les plus adaptés aux besoins d'un milieu. Là-dedans, les structures imaginées dans l'abstrait n'y ont rien à voir. Que faut-il savoir, que peut-on se permettre de ne pas savoir ? Là est toute la question.

Les meilleurs systèmes seront les plus souples, les plus versatiles. Le nôtre est loin de là : de souplesse il n'a que celle qui lui permet de faire le mort devant les reproches dont on l'assaille, et de versatilité que celle grâce à laquelle il expédie les responsabilités au diable vauvert.

Les meilleurs systèmes sont aussi, sans doute, les plus contemporains. A ce compte, l'éducation du monde entier est à refaire. Les écoles actuelles ont permis à l'homme de découvrir la fission de l'atome, l'équilibre des hormones et la thalidomide, mais l'ont laissé, politiquement et sociologiquement, au niveau de la tribu monolithique. C'est-à-dire que des chercheurs indépendants ont pu, grâce aux notions apprises, aller plus loin, mais que les réactions humaines devant des problèmes nouveaux, téléguidés depuis le précepteur ou l'école, ont piétiné sur place.

D'Agamemnon à Napoléon

Même le simple apprentissage des notions scientifiques de base est remis en question. Il y a soixante ans, à part quelques changements dans le costume, les armes et quelques instruments, l'humanité ressemblait encore à ce qu'elle avait été sur le Haut Nil au temps des Pharaons. En ce qui concerne la science, l'architecture et la psycholoie, Napoléon n'aurait guère pu en remontrer à Jules César ou à Agamemnon. Seules l'industrie et la médecine commençaient à sortir du brouillard. Seules les mathématiques et le langage pouvaient être considérés comme *assis* et en mesure d'évoluer au rythme des générations.

Un système d'éducation adéquat et convenable pouvait se tourner vers le passé et la conservation de ce passé, fonder l'avenir et la conduite des hommes uniquement sur l'expérience d'hier, transmettre de siècle en siècle le lot des connaissances acquises et ajouter régulièrement une pierre à la pyramide. Ce mystère, qui a duré près de deux millénaires sans évoluer, satisfaisait aux exigences.

Les beaux esprits

En ce temps-là, un être humain pouvait espérer devenir un grand honnête homme, c'est-à-dire accumuler en son cerveau la somme presque complète des connaissances de l'humanité. Et puisqu'on était laboureur ou manoeuvre, artisan ou soldat d'une part, et bien né d'autre part, tout ce beau savoir pouvait fort bien n'avoir d'autre

utilité que d'être du beau savoir, à dégainer dans les salons devant de belles gens.

Les changements les plus radicaux qui se faisaient étaient dans la façon : la façon de Tubal Holopherne contre celle de Ponocrates, la façon de Montaigne contre celle des magisters à verges, la façon nouvelle de Jean Amos Commenius (qui reste encore aujourd'hui nouvelle tant les pédagogues sont réfractaires à la pédagogie) contre celle des pions pionnants. Jamais les récriminations n'ont été plus loin que la *façon.*

Depuis trois quarts de siècle cependant, des bouleversements sont survenus qui ont détraqué presque tous les beaux systèmes d'éducation que l'on polissait depuis des millénaires. C'était vers 1875 : à cette époque, nous mettions sur pied un système ni pire ni meilleur que les autres, mais revêtu d'une telle camisole de force qu'il allait bientôt se faire distancer par les queues de classe les plus notoires.

Les craquements du progrès

Les sociétés immobiles, de par leur isolement ou le mouvement de l'histoire, n'ont guère de problèmes d'éducation. La vieille machine a fait ses preuves et se perpétue en s'améliorant. Et comme il faut au moins une génération pour appliquer un nouveau système, c'est quand le monde se met à évoluer que l'ancien craque de partout. Les victimes de l'éducation sentent son insuffisance, s'en désintéressent et, s'en étant désintéressées, sont doublement et perpétuellement victimes. A moins d'une conquête, d'une migration, d'une révolution (quelquefois sanglante) pour remettre les choses en place, une société disparaît.

Les bouleversements sont survenus dans la structure des sociétés, dans la situation de l'individu en leur sein, et surtout, au départ, dans l'état des connaissances humaines. Les sociétés devenaient politiquement égalitaires : les systèmes d'éducation fondés sur une autorité héréditaire de droit divin devaient s'écrouler. L'individu devenait libre : les systèmes d'éducation ayant pour but de maintenir des fidélités qui étaient des esclavages se voyaient violemment attaqués.

Surtout, le lent progrès scientifique de l'humanité (qui s'enorgueillissait d'une découverte par siècle) a été remplacé par une succession de pas en avant dont l'accélération était géométrique. On s'attendit d'abord à un ralentissement, mais en vain. L'accélération, dont personne ne sait où elle mènera, était et reste constante.

Un savant français écrivait récemment que de 1900 à 1950, la quantité de connaissances humaines a triplé. Que de 1950 à 1962, elle a encore triplé. Qu'elle triplerait encore d'ici huit ans.

Match inter-cités

Que devient l'homme qui doit TOUT savoir, à commencer par l'ABC, et faire son chemin d'écolier péniblement, de la base au sommet, tragique Sysyphe plongé dans un tonneau des Danaïdes ouvert par le haut ? (Ce que c'est que d'avoir des humanités !) Comme le cadavre creux d'une mouche, on a conservé le mythe de l'honnête homme... au cas. Pour l'instant, on ne peut espérer continuer d'accumuler dans des cerveaux d'enfants et d'adultes une collection de connaissances *quioûtes* comme le sont toutes les choses vieillottes.

Il faut choisir. Que faut-il savoir ? Que peut-on ne pas savoir ? Il faut abandonner l'idée qu'une tête « bien faite » est celle du candidat idéal au jeu radiophonique : *Match inter-cités.* Les dictionnaires et les clés de mots croisés existent pour ce dilettantisme qui n'est qu'une preuve de l'aristomanie démodée de notre système.

Le mythe du « savoir pour le savoir » est à mettre au rancart avec la guerre en dentelle et le bandit « noble et généreux ». Et si vraiment la culture est ce qui reste « quand on a tout oublié », il est temps d'apporter à la majorité des enfants d'une société un chemin vers la culture qui ne les oblige pas à se bousiller le plaisir d'utiliser son cerveau dans le seul but d'en faire un territoire pour gomme à effacer.

Des symboles creux

On connaît le postulat selon lequel le bachelier contemporain connaît plus de mathématiques que Pascal et plus de sciences naturelles qu'Aristote. Or, on perd beaucoup de temps (même s'il ne fait pas mal de les connaître), en compagnie de ce Pascal et de cet Aristote (qui serait bien étonné qu'on ait retenu de lui tout ce qui n'était pas sa recherche expérimentale). Pour ne pas résumer, on perd beaucoup de temps et on s'ennuie férocement en compagnie de personnages fort estimables et d'événements fort intéressants, mais qui ont pris valeur de symboles en dehors de toute synthèse valorisante. Pour ne pas résumer encore une fois, que des études spécialisées fassent de Cicéron ou de Périclès les sujets de longues encyclopédies est fort louable. C'est l'oubli du reste, de la mise en place, qui fait de notre conception de l'éducation un champ dont nous ne connaissons que les piquets de clôture.

Grec ou pas grec

Il n'y a pas trois ans, dans beaucoup de collèges classiques, on perdait un temps précieux à des classes d'art oratoire où l'objet de la discussion était d'établir si, oui ou non, l'étude du grec était nécessaire et utile. Non et oui. Oui et non. De même de l'hébreu et du sanscrit. Non l'étude du grec n'est pas utile, à moins qu'on ne veuille consacrer sa vie à être professeur de grec (ce qui n'est guère utile à moins que quelqu'un n'oblige des jeunes gens à faire du grec). Non plus que l'étude du latin n'est nécessaire, ni celle des *Oraisons funèbres,* ni celle de Racine, ni celle de la philosophie. Du moment où on accepte de situer le débat au plan de l'utilité immédiate, presque rien n'est nécessaire.

Tout, par contre, peut être utile, soit à des fins de satisfaction personnelle, soit à des fins accessoires, comme par exemple, l'étude d'une langue étrangère sert à mieux pénétrer la sienne. (Et non pas à converser avec un phytopathologiste népalais lors d'un congrès de bioplasmotomistes tenu au Tadjikistan).

Et la bonne soupe ?

Enfin, l'accent qu'on a mis sur ces discussions montre bien le dilettantisme et l'aristomanie qui a prévalu dans notre système d'éducation. On a oublié que les neuf-dixièmes des gens ne mettaient jamais les pieds dans un endroit où règnent les langues anciennes, la philosophie et l'histoire des littératures. On oubliait *l'autre* école, celle des gens pour qui un professeur et sa science sont des chemins vers l'usine, le bureau ou la ferme, croyant sans doute qu'un ouvrier, un commis ou un paysan pouvaient se permettre d'être ignorants.

La caste des enseignants qui se perpétue elle-même sera bien offusquée de ces propos. Pendant que les *maîtresses* et les instituteurs se débrouillaient avec leurs écoles de rang, les enseignants d'un rang supérieur étaient de beaux esprits préoccupés de former de beaux esprits, souriant précieusement au mot de Molière : « Je vis de bonne soupe... » tant qu'il s'appliquait aux femmes. Dès lors qu'on était entre beaux esprits, on pouvait se croire protégé des invasions prolétariennes et, même pendant qu'elles se produisaient, les ignorer complètement.

Les « belles » guenons

Comme résultat, nous avons un primaire qui ne menait à rien (mais qu'on a rallongé), sinon dans les grandes maisons de petits messieurs, grandes ouvertes aux fils de bourgeois ou aux tonsurables. Le primaire était convenable. Le supérieur se croyait excellent. Aujourd'hui, des ponts ont été lancés d'une classe à l'autre, d'une école à l'autre, et le cours public s'ouvre au classique. Il s'en faudrait de peu que l'insecte ait toutes ses pattes. Hélas ! souvent il sonne creux.

On s'étonnera ensuite de la situation sociale des petits Télémaques canadiens-français. Et on voudrait réchapper Pénélope.

Si on le demandait au Dr Schweitzer, il nous apprendrait, j'en suis certain, que les guenons se trouvent jolies. Il y a quelques années, un livre d'un savant jésuite trouva beaucoup de succès auprès des étudiants et de leurs maîtres : ces maîtres croyaient voir la justification de leur beau système du savoir pour le savoir, et les étudiants un prétexte pour ne rien apprendre. Le titre du livre : *La Teste bien faicte.* Notre système d'éducation ne faisait pas des têtes pleines, donc, crut-on, il était bon. Or, il ne faisait pas non plus de jolies têtes. On crut même s'apercevoir, en certains milieux, que les têtes étaient de plus en plus creuses et de plus en plus cabochonnières.

Pendant que d'autres ravaudaient leurs écoles et tentaient quand même de les faire servir à quelque chose, nous nous livrions à de sonores débats dignes du Cercle d'études emphatiques du Club Bossuet du collège des Saints-Anges-Gardiens.

Un peloton de Martiens

Aujourd'hui, les orateurs (nous n'en avons pas manqué, ce qui n'a guère amélioré notre politique) ont terminé leurs palabres et l'avenir du pays repose entre les mains d'un groupe d'enquêteurs d'une part, d'un ministre et de ses collaborateurs d'autre part.

Si la Commission ne fait rien de valable (ce que personne ne croit) le ministre peut toujours, de son autorité et grâce à l'aide de certains mémoires, faire lui-même ce qui s'impose. Si par contre la Commission fait ce qu'on attend d'elle, ce sera au Ministre de ne pas l'envoyer rejoindre le malheureux rapport Tremblay.

En mettant les choses au mieux (la Commission Parent se conduit comme un peloton de Martiens super-évolués et nous fait, à nous les culs-terreux, le plus beau cadeau du monde, à la suite de quoi le Ministre le distribue après avoir fait à Pénélope les funérailles que j'ai dites) qu'aurons-nous ?

Anomalies

S'il a fallu à de savantes (et moins savantes) délégations des milliers de pages de beau papier « made in Quebec » pour décrire des projets de réforme, je ne puis que relever, pêle-mêle, quelques anomalies flagrantes.

— La mise en commun de toutes les ressources pour une meilleure utilisation et une meilleure répartition est devenue générale. Or, nous laissons à des corps locaux le soins de décider des sommes d'argents dispensées à l'éducation, du choix des professeurs et du niveau de l'enseignement offert à la population. Les Commissions scolaires ont des pouvoirs qui les dépassent.

— Notre système social est conçu en fonction de la responsabilité au peuple de gouvernants choisis par le peuple. Or, par le truchement du Conseil de l'Instruction publique et de la suprématie des collèges classiques privés, l'éducation reste la chasse gardée d'une caste bourgeoise qui soutire les fonds publics pour mener selon ses conceptions et ses besoins un système sans responsabilité. Les pions s'en remettent aux préfets qui s'en remettent à un fonctionnaire qui nomme des évêques cachés dans les jupons de l'autorité divine.

— L'école a besoin de malléabilité et de souplesse dans une société en constante évolution. Or, l'autorité suprême repose entre les mains d'une entité intouchable qui se réunit une fois par siècle, déléguant ses pouvoirs à des fonctionnaires choisis arbitrairement et administrant au gré de leur humeur.

— Un de nos problèmes essentiels est celui de la langue et de la coexistence de deux groupes

ethniques. Or, la division du système scolaire se fait selon le culte, au mépris de la langue, élément fondamental de toute instruction, avec le résultat que les Français non-catholiques et les Anglais non-protestants ont à se plaindre de persécution et d'un manque de facilités.

— La raison de ce non-sens est simple : les quatre-cinquièmes des détenteurs de l'autorité suprême en matière d'éducation sont clercs, même si la population est laïque à 90%.

— Nous vivons dans un système non-confessionnel, donc public et UNIQUE, mais qu'on utilise comme système confessionnel. Dans ce système, TOUTES les minorités, pour la plupart en état de croissance numérique, se voient lésées. Repartir à neuf sans transformer le système actuel, c'est se préparer à une interminable bataille scolaire. Deux solutions s'offrent : soit la multiplicité des secteurs confessionnels, soit l'établissement d'un secteur neutre avec droit de dissidence.

— Nous vivons en milieu pluraliste, tant par les langues que par les religions. Or, l'école actuelle, par sa structure, et quelquefois par ses enseignements crée en dehors de la « Cité » catholique, un immense ghetto où sont rejetés les Autres, tant par le culte que par la langue. La loi interdit même aux citoyens d'enseigner dans une école d'une autre foi que la leur.

— Tous ces gens sont appelés à vivre dans la même société. Or, l'inégalité des divers groupements en matière d'éducation est flagrante. Certaines sont les mieux servies du pays, d'autres les plus mal, tant en écoles qu'en professeurs et en argent.

— Notre pays est à la fois français et bilingue. Si ce ne sont pas là des mythes, force est de constater que l'enseignement du français est absolument insuffisant, tant en quantité qu'en qualité. D'autre part, le bilinguisme qu'on prône est une des hérésies du cours primaire. Même ces heureux Anglais, qui en étaient exempts, s'y mettent. Avec répugnance, on les comprend.

— Le manque de personnel qualifié est flagrant. Par contre, on continue à payer ce personnel fort au-dessous de ce qu'il peut espérer dans d'autres domaines de l'activité. Nonobstant toutes les déclarations de droits, le personnel féminin continue à être traité comme une valeur inférieure et les membres des communautés sont privilégiés d'une part en n'étant pas astreints à la possession de diplômes, d'autre part en ne payant pas d'impôts.

— Le manque d'argent qu'on dit être à la base de ces inégalités subsistera tant que les gouvernements supérieurs laisseront le soin d'établir les salaires à des Commissions scolaires vivant à même des taxes sur la propriété, forcément limitées, tant qu'une péréquation ne sera pas établie, et tant que le gouvernement fédéral ne remettra pas au Québec des sommes dont la moitié sert à maintenir des forces armées inutiles et dirigées par un pays étranger.

— On estime actuellement à un million le nombre de Québécois adultes dont l'instruction est nettement insuffisante. Pourtant, à toutes fins pratiques, l'éducation des adultes (cours de perfectionnement) a été laissée à l'entreprise privée.

— Aucune autorité ne régit les Universités et leurs relations. L'été dernier, apprenant qu'une université accordait des licences après obtention de 80 crédits et d'une thèse, une rivale en offrit sur seule présentation de 30 crédits.

— Nous vivons en régime « d'entreprise privée », de commerce, d'offre et de demande. Or, à tous ses niveaux, sauf dans les facultés de Commerce, l'école faillit à sa tâche de mettre le futur citoyen en face des affaires et de l'argent. Nous préparons des comptables, des commis de banque et de futurs faillis.

— La société n'a plus besoin de manoeuvres, mais de techniciens spécialisés. Malgré tout, nous conservons le « cours de sept ans », qui ne devrait avoir comme issue que le technique ou le secondaire, et non pas l'abonnement à l'assurance-chômage ou au patronage. Les *ponts* vers le supérieur *public* ou l'industrie sont inexistants.

— Cet aboutissement « dans le vide » du « cours de sept ans » est dû en grande partie au mépris de l'enfant pour l'école. Ce mépris peut être imputé à l'inadaptation de l'enseignement. A voir les programmes et la façon dont ils sont présentés, à lire les manuels, on se rend compte à quel point l'enfant ne peut commencer à vivre, découvrir le monde véritable qu'en dehors des manuels. Les Chalvin ont parlé d'abrutissement : les manuels ridiculisent plutôt la nécessité de l'école. Le besoin d'apprendre des faits et des notions précises apparaît avec la spécialisation. Au primaire, l'apprentissage de la pensée, par la langue et les nombres, est suffisant à mettre l'intelligence en éveil pour des tâches précises. Concurremment, une partie du personnel enseignant voit l'école, plutôt que préparation à la vie, comme un moule destiné à préserver le passé et le conservatisme, comme un mur contre le changement.

Le mépris de l'école qu'a l'enfant se traduit ensuite par ce que le Frère Untel a appelé la langue jouale et le penser joual, c'est-à-dire par une protestation.

* * *

Après cela, faut-il tuer Pénélope ? La garce a fortement démérité. Elle a été, en tous cas, moins chaste que complexée. Et si Ulysse, revenant de voyage, après avoir vu Circé et Calypso, même vérolées, trouve encore Pénélope de son goût et ne la considère pas comme l'ancêtre de la grand-mère des enfants de Marie, c'est que nous sommes un peuple de pépères ... En ce cas, trop tard, place à de plus jeunes.

★

CRO-MAGNON OU COMMENT ON ABRUTIT NOS ÉTUDIANTS

par *Dominique LEFEBVRE*[1]

LES étudiants de première année de licence en droit de l'Université de Montréal, au sortir de deux ans de philosophie dans certain collège classique, m'ont révélé, en y faisant référence dans leurs travaux, l'existence d'un ouvrage récent, intitulé : *Introduction aux sciences juridiques.*[2] Ce livre leur avait été recommandé par leur professeur de philosophie.

Il ne suffit pas qu'il ait été recommandé pour être recommandable. Mise à part la qualité du papier (ce serait un comble qu'on en manquât au Québec), fond et forme doivent entraîner la condamnation de ce manuel.

Dans un bref avant-propos, l'auteur déclare qu'il « s'est appliqué à proposer la synthèse catholique touchant la matière. Humblement et sans réticence, il a pris comme guides Saint Thomas et l'Eglise, dont la doctrine juridico-sociale a été élucidée avec une maîtrise incomparable par les Papes de l'Ere contemporaine ».[3]

A partir de cette déclaration de principe, les sources se divisent en deux :

Les bonnes en premier lieu :[4] 5 Papes récents, 6 dominicains, (Saint Thomas y compris) 2 monseigneurs, 1 jésuite, Charles de Koninck qui a écrit : « In defense of St. Thomas » (1945). L'auteur, à la suite, sans ambiguïté, fonde son ouvrage sur l'argument ontologique, la notion d'Essence qui est à la fois le Vrai et le Bien. De là découle une condamnation de toutes les fausses doctrines : agnosticisme, empirisme, idéalisme, phénoménisme, historicisme, immanentisme, évolutionisme, relativisme, libéralisme doctrinaire et déterminisme. Les doctrines étant condamnées, suit très logiquement une mise en garde contre tous ceux qui en ont été plus ou moins partisans, c'est-à-dire, à l'inverse, qui n'ont pas pris saint Thomas et l'Eglise comme guides exclusifs : et ce sont les sources « périlleuses » :[5]

385 auteurs cités,[6] et l'auteur reconnaît que cette bibliographie est « forcément incomplète ». Je ne sais s'il a la tête bien faite, mais elle est bien garnie, car cela représente je ne sais combien de centaines pour ne pas dire de milliers d'ouvrages.

(1) Faculté de Droit, Université de Montréal.

(2) Par Léo Pelland, c.r., licencié en philosophie et en droit. Ed. Bellarmin. 8100, boul. St-Laurent, Montréal 11, 1960 — 603 pages.

(3) Page 5.

(4) Page 7 : L'index bibliographique ne prétend d'ailleurs pas être complet.

(5) « Critique bibliographique », page 31.

(6) Environ, le courage m'ayant manqué pour vérifier le compte total.

D'un côté 15 bons auteurs, de l'autre 385 « dont les oeuvres citées sont uniquement celles qui appellent soit quelques réserves, soit une critique plus importante, » on constate aussitôt, selon la distinction du Cardinal Ottaviani entre la mesure de la vérité et celle de l'erreur, que la seconde est incomparablement plus forte — parmi les douteux, citons : Bergson, Duguit, Freud, Gény, Hugo Grotius, Gurvitch, Jèze, Kelsen, Ihering, Stuart Mill, Pillet, Portalis, Pufendorf, Ripert, Rousseau, Moreno Ruiz, Savigny, Waline, — et j'en passe.

Nous ne soutenons pas que Me Pelland critique systématiquement tous ces auteurs. Mais de les mettre ensemble, sous le titre de « Bibliographie critique » et dans le contexte que j'ai décrit, équivaut à une mise en garde. Car la conception simpliste du dualisme chrétien en vertu duquel il y a le bien, et ce qui est bien est entièrement bien, — et le mal, et tout ce qui n'est pas bien est mal, risque de jouer pour le jeune lecteur juriste. Il se méfiera des auteurs déclarés dangereux (la paresse s'en mêlant, car ils sont les plus nombreux).

La vérité n'est pas si simple : tous les discours de Pie XII ne sont pas immortels, Rousseau n'est pas toujours génial, saint Thomas a des déficiences. En tout cas, pour un juriste, je prétends qu'il y a plus à tirer de Duguit, de Jèze et de Ripert que de Mgr Bernier, et qu'une bibliographie unique et complète doit citer Rousseau d'abord, saint Thomas ensuite, suivant l'ordre alphabétique. Il n'y a pas à faire deux listes — les deux auteurs sont sur un pied d'égalité quant à la science « laïque » du droit.

En effet, ce qu'ignore Me Pelland, c'est le « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu ». Suivons le chemin qu'il désire nous faire emprunter; l'auteur s'attaque au problème de la loi : « Chap. 1er : De la loi en général »[7] Après avoir recherché son origine, il déclare qu'elle ne découle pas de la volonté monarchique, ni de la volonté générale, ni de celle d'un parlement, ni de celle d'un Etat ou des Etats : d'où vient la loi, dans ces cas ? de Dieu et de l'Eglise « qui doit réaliser le bien commun divino-humain ».[8] C'est la reprise sublimée et adaptée de la conception primitive romaine du « Fas jusque ».

On s'étonne quelque peu, dans ces conditions, de voir l'auteur n'aborder « la loi éternelle »

(suite à la page suivante)

(7) Pages 71 et 73.

(8) Page 75.

AU CARREFOUR, ENCORE UNE FOIS ?

Jean-Paul **LEFEBVRE**

QUAND on collabore à une publication au rythme d'un article par trois ou quatre ans, il est sans doute de mise d'affirmer, au départ, qu'on y est forcé par une conjoncture particulièrement grave et que l'on s'apprête, pour calmer sa conscience sinon pour éclairer le débat, à formuler quelque proposition dont l'urgence est telle qu'on ne saurait retarder la chose de plusieurs années sans que le destin de la nation en soit modifié. Je m'empresse donc de répondre à la question que formulait Gérard Pelletier, dans son éditorial de décembre dernier : « Est-il impensable que le vieux parti libéral s'engage dans une alliance avec le nouveau parti libéral, mieux connu sous le sigle NPD ? »

Il est, malgré tout, possible que quelques lecteurs de *Cité Libre* ne voient pas les choses du même oeil que moi, et refusent de constater « l'évidence » qui me semble se dégager de la situation politique actuelle au sein de la confédération canadienne. Si même, hypothèse vraiment attristante, un lecteur jugeait saugrenue la conclusion de ma rapide analyse du problème, il se consolera à la pensée que le supplice de lire mon point de vue ne lui sera probablement pas imposé à nouveau avant quelques années. Sur ce, mettons-nous aux choses sérieuses.

C.Q.F.D. : A la question posée par Pelletier, je me propose de répondre de la façon suivante : une entente électorale, sous forme d'un partage des comtés, entre le Parti libéral fédéral et le Nouveau parti démocratique, avant la tenue des prochaines élections générales, est souhaitable du point de vue des intérêts canadiens et nécessaire pour assurer à la province de Québec une représentation dynamique et progressive dans le prochain parlement. Rappelons d'abord quelques faits.

A) Sur la scène canadienne

1° — M. Diefenbaker se maintient au pouvoir depuis juin dernier grâce à l'appui des créditistes.

2° — Le partage des siège aux Communes depuis les dernières élections fédérales indique clairement certaines tendances régionales dont il est peut-être téméraire de prévoir la disparition, à moins qu'une entente électorale entre certains partis ou des événements politiques majeurs et imprévus ne viennent modifier les choix des électeurs. A titre d'exemple, disons qu'il est peu probable que le prochain scrutin enlève au NPD son avance relative en Colombie britannique où il détient présentement 10 des 22 sièges. Tous les observateurs politiques s'accordent à dire que les Conservateurs sont solidement établis dans les trois provinces des Prairies; l'ironie du sort veut en effet que les achats de blé canadien par la Chine communiste contribuent à consolider les positions d'un parti conservateur dans notre pays. En ce qui concerne la province de Québec, ce ne sera pas tâche facile que de déloger les 26 députés Créditistes. En effet, bon nombre d'entre eux ont été élus avec des majorités très considérables. Dans trois régions économiques du Québec sur six, les créditistes ont obtenu plus de 50% des votes. (Pour l'information du lecteur, le tableau du partage des sièges à la Chambre des Communes à la suite des élections de juin 1962 est reproduit en annexe.)

3° — En se basant sur une étude approfondie des régionalismes auxquels je viens de faire allusion, plusieurs analystes politiques prévoient que les prochaines élections fédérales ne suffiront pas à tirer notre pays de l'impasse où il se trouve présentement, puisqu'elles risquent fort de produire un autre gouvernement minoritaire. A ce propos, on pourra lire avec profit l'excellent article de John Meisel publié dans la livraison d'automne 1962 du *Queen's Quarterly.*

COMMENT ON ABRUTIT . . .

(suite de la page précédente)

qu'au chapitre second, alors qu'elle est la pierre angulaire — subtilité apostolique qui consiste à détruire d'abord l'humain pour mieux faire triompher le divin.

Je n'ai pas eu le courage de scruter dans le détail, au-delà de la page 75. D'ailleurs ne serait-ce pas une lâcheté en quelque sorte de reprocher à l'homme de la pierre taillée d'ignorer le principe de la roue ? Cet ouvrage d'un autre âge a un aspect négatif intéressant : il montre d'où nous sommes partis au Québec, il illustre le chemin déjà parcouru depuis.

Un avertissement aux parents des jeunes juristes qui seraient tentés de lire ce livre : déchirez la page 288; on y lit en effet « Toute vie nouvelle ne peut être procréée que dans un mariage valide » : c'est de la véritable provocation à la débauche.

★

B) Au Québec

1° — Le gouvernement libéral de M. Lesage, élu en 1960 en nous proposant un « changement de vie », vient d'être réélu en nous assurant qu'il allait nous rendre « maîtres chez-nous ». Certes, il faut faire une part à la surenchère électorale et dire qu'à la vérité nous n'avons pas tout à fait changé de vie, tandis que la nationalisation des compagnies d'électricité ne sera pas suffisante pour assurer à la population du Québec le bénéfice maximum de ses ressources. La nationalisation est peut-être « une » clef, elle n'est pas « la » clef. Le gouvernement de M. Lesage est encore loin d'avoir gagné la lutte contre le patronage et, dans le programme de revalorisation de la fonction publique, le Premier Ministre s'obstine malheureusement à combattre l'un des instruments de base : la syndicalisation des fonctionnaires provinciaux. Pourtant, tout observateur impartial sera forcé d'admettre que la province de Québec a fait des pas de géant depuis 1960, dans certains domaines, en particulier. Ainsi, la réforme et la modernisation de notre système d'enseignement ont été entreprises avec courage et lucidité. Il est permis d'espérer que la publication du rapport du Comité d'études sur l'enseignement spécialisé, présidé par M. Arthur Tremblay, et du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'éducation, présidée par Mgr Parent, marqueront une nouvelle étape dans l'adoption d'une législation vraiment appropriée à nos besoins actuels en matière d'éducation. Dans le domaine de la planification et du développement économique, certains jalons ont été posés mais la vigilance des citoyens est ici de mise tout autant qu'un optimisme modéré. Certains espoirs sont aussi permis du côté de l'assistance sociale et du bien-être. Quoi qu'il en soit, mon propos n'est pas de dresser ici un bilan des réalisations et des projets du gouvernement provincial, mais de souligner le fait qu'au Parlement de Québec, à considérer les choses dans leur ensemble, la législation aussi bien que les réformes administratives procèdent à un rythme convenable. Contrairement à la situation qui a prévalu pendant bon nombre d'années, ce n'est point à Québec mais à Ottawa que se trouve la situation de plus grande urgence politique pour les citoyens de notre province. (N'en déplaise à notre nouvel office de la linguistique, j'ai quelque hésitation à parler de l'Etat du Québec.)

2° — Le nationalisme canadien-français reprend de la vigueur et se découvre de nouveaux objectifs. Certes, depuis Bourassa et le Bloc populaire, en passant par le Chanoine Groulx, le nationalisme n'a jamais cessé d'exister. Plusieurs chefs de file, dont certains sont fort respectables, se sont évertués à préciser et à servir la philosophie nationaliste. D'autres s'en sont servis comme d'un piédestal. Ainsi, pendant longtemps, le nationalisme a-t-il été presque entièrement absorbé par le prophète Maurice Duplessis. Celui-ci s'est évertué à nous convaincre — le plus extraordinaire est qu'il ait réussi — que la plus grande preuve de fierté nationale consistait à payer nos impôts à Ottawa mais à refuser par la suite notre rôle de partenaire dans le partage du trésor fédéral. Cette fierté négative et dépourvue d'imagination nous a coûté cher.

Quoi qu'il en soit, M. Marcel Chaput vient de fonder son parti républicain du Québec, tandis que le R.I.N. qu'il a abandonné publiait récemment de généreuses annonces dans les journaux pour inviter la papulation à joindre ses rangs en prévision de la formation d'un autre parti séparatiste dont la fondation nous est annoncée pour 1964. Il est à propos de noter ici que la clientèle des mouvements séparatistes semble déborder largement le milieu des jeunes de vingt ans. Contrairement aux expériences passées, le séparatisme serait-il en voie de devenir un phénomène de l'âge adulte ? Pendant ce temps, des centaines d'étudiants en divers endroits de la Province, brûlent, en effigie, le président des Chemins de fer nationaux. Il est à noter que ces divers gestes, pour être inspirés par un même sentiment, n'en sont pas moins contradictoires. En effet, pourquoi revendiquerions-nous des postes de direction au Canadien National si notre objectif final était de nous séparer des neuf autres provinces canadiennes ? La logique voudrait que M. Chaput inscrive à son programme l'établissement des chemins de fer du Québec.

En m'écartant quelque peu de mon propos, est-il besoin que je précise ici le fait que le séparatisme, dans notre contexte politico-économique de 1963, m'apparaît comme une aberration. Si jamais, deuxième revanche des berceaux, notre Province était peuplée par 25 ou 30 millions de citoyens, nous pourrions toujours en reparler. Pour l'instant, mieux vant relever le défi réel que pose l'existence du Canada d'aujourd'hui comme pays biculturel et comme Etat satellite, que nous le voulions ou non, des Etats-Unis d'Amérique. L'indépendance nous est déjà assez *difficile* à 18 millions, n'allons pas faire la bêtise de *croire qu'elle serait plus facile* pour une éventuelle république québécoise. D'ailleurs, sans la participation du Québec, il est plus que probable

que l'on verrait le reste de la Confédération canadienne s'effriter. Déjà, les citoyens de Vancouver ont tendance à considérer Seattle comme leur capitale culturelle, bien plus que Toronto ou Ottawa. Le glissement de la Colombie canadienne dans le giron américain serait peut-être l'affaire de quelques années si quelque Monsieur Chaput devenait président de la république québécoise.

Refermant cette parenthèse, je laisserai à d'autres le soin d'analyser plus en détail les divers courants du nationalisme canadien-français et de son superlatif, le séparatisme. Cette digression m'aura toutefois permis de poser une autre prémisse à mon hypothèse sur les prochaines élections fédérales. Je soumets humblement que le séparatisme québécois et les autres extrémismes ou déformations de la pensée nationaliste tirent une bonne part de leur puissance de la faiblesse de notre représentation au Parlement canadien. La preuve objective de cette faiblesse pourrait être établie de façon scientifique; mais ce serait peut-être superflu tant la chose m'apparaît évidente. Au lecteur qui demeure sceptique, je suggère de faire les deux expériences suivantes. En se référant à la liste complète des membres de la Chambre des Communes, qu'il aligne sur une feuille de papier les dix noms de Canadiens anglais qu'il reconnaît lui-même, indépendamment des allégeances politiques, comme étant les parlementaires les plus compétents et les plus doués de leur groupe linguistique. Qu'il aligne ensuite les quatre ou cinq députés canadiens-français qui lui apparaissent les meilleurs de notre groupe. Je lui laisse le soin de tirer les conclusions. On pourrait procéder différemment, par exemple, en faisant la liste des candidats qui nous apparaîtraient les plus qualifiés pour participer, au nom de notre province, à l'élaboration d'une politique canadienne vraiment dynamique. Qu'on dresse ainsi une liste d'une centaine de noms représentant les diverses classes sociales ainsi que les différentes régions de la province. On n'aura qu'à comparer cette liste avec celle des députés que nous avons élus pour nous représenter à Ottawa pour nous convaincre que nous avons peut-être mieux à faire pour défendre les intérêts de notre groupe ethnique que de brûler l'effigie de M. Gordon.

3° — Le nationalisme canadien-français a fait de nouveaux adeptes. Ainsi, on a vu le duo Lesage-Lévesque utiliser des slogans nationalistes avec un certain bonheur lors des dernières élections provinciales. Dans la mesure, d'ailleurs, où le nationalisme ne dérive pas d'une philosophie raciste mais où, plutôt, il est l'instrument pour atteindre des objectifs sociaux, tel un partage plus équitable des richesses, il peut représenter une force positive au service du bien commun.

Il ne me paraît pas exagéré de dire que le néonationalisme est au pouvoir à Québec, non plus que d'affirmer que sous des formes et à des degrés divers, une vaste proportion de la population du Québec est actuellement influencée par le nationalisme. Plus peut-être que le civisme à l'état pur ou une hypothétique passion pour les institutions démocratiques, passion dont les peuples relativement bien nourris ne font généralement pas abus, ce sentiment de fierté nationale pourrait jouer un rôle décisif comme véhicule d'une pensée politique concrétisée dans un programme d'action qui soit vraiment à la hauteur de la situation. La redéfinition de la confédération canadienne, la promotion du bilinguisme et l'évolution vers un pays vraiment biculturel doivent s'inscrire dans le contexte d'un programme politique d'ensemble. Je serais, pour ma part, assez peu fier d'un Etat canadien qui me fournirait un drapeau national ainsi qu'un hymne pour les grandes circonstances, qui favoriserait même la promotion des Canadiens français dans les institutions publiques, si l'absence d'une énergique planification de notre économie devait laisser persister un chômage honteux et retarder encore davantage le développement d'une industrie secondaire devenue essentielle au progrès de l'économie canadienne.

Il faut pourtant admettre que les élections se font souvent au niveau des symboles, parfois même des mythes. C'est pourquoi le Crédit social constitue un adversaire si redoutable pour les autres partis politiques. Dans le Québec en particulier, les Créditistes sont forts de l'absence du NPD, de l'embourgeoisement du Parti libéral, et de la nullité des Conservateurs. Pour des raisons diverses, les Libéraux, Conservateurs et Néo-démocrates peuvent difficilement se présenter comme l'instrument privilégié de la résurgence politique indéniable qui secoue actuellement les électeurs du Québec. Certes, il faut porter au crédit des Libéraux l'excellent discours prononcé récemment par le chef de leur parti, M. Lester B. Pearson, qui n'a pas craint de proposer une remise en question du pacte confédératif afin d'assurer dans les faits le caractère bilingue et biculturel du Canada. Le discours de M. Pearson était courageux et fort à propos, mais il ne cadrait pas du tout avec les attitudes de son parti telles qu'elles se sont manifestées durant les

longues années où il a été appelé à administrer le pays. Pour que le discours de M. Pearson soit accepté comme vraisemblable et comme représentant véritablement la pensée du parti libéral, il faudrait que celui-ci renouvelle ses cadres, du moins dans la province de Québec. La vieille garde libérale, non plus que la muette équipe des « back benchers », ne se sont pas encore acquis la réputation d'être des martyrs de la biculture et du bilinguisme. Cet holocauste est encore à venir !

Le parti que dirige M. Diefenbaker manifeste un mépris souverain pour les Canadiens français et pour la province de Québec. Les efforts du Premier Ministre en matière de bilinguisme sont extrêmement laborieux, tant en ce qui concerne son élocution personnelle que les décisions administratives de son gouvernement.

Le cas du N.P.D. est plus complexe pour la simple raison qu'en ce qui concerne la province de Québec, il n'est pas encore tout à fait né. Ce parti a quand même une histoire. Par ses structures, par son programme et par ses militants, c'est certainement la formation politique qui représente le plus directement la pensée, les intérêts et les inspirations des classes populaires. L'influence de son ancêtre, la C.C.F., sur l'élaboration de la législation sociale de notre pays est admise même de ses adversaires. Il en est ainsi pour la qualité exceptionnelle de plusieurs des parlementaires qui sont entrés à la Chambre des Communes à l'enseigne de la C.C.F. Cependant, comme le parti n'a pas encore eu le temps de pousser des racines bien profondes dans la province de Québec, il serait téméraire de croire que le N.P.D. puisse faire élire un grand nombre de députés de notre province lors des prochaines élections fédérales.

L'Heure "H"

Que M. Diefenbaker se décide lui-même à en appeler au peuple ou que M. Caouette décide de mettre à exécution sa promesse de voter contre le gouvernement, nous aurons de nouvelles élections fédérales. Les observateurs les plus avertis semblent persuadés que le scrutin aura lieu d'ici six mois. Or ces élections ont une importance particulière pour l'avenir du Canada. S'il est vrai que nous sommes menacés d'en sortir avec un nouveau gouvernement minoritaire, ou si, par ailleurs, nous pouvons croire à la possibilité d'un éventuel gouvernement Diefenbaker-Caouette, ce sont là deux hypothèses qui ne devraient laisser indifférent aucun Canadien conscient de la gravité des problèmes qui confrontent actuellement notre pays.

Certains dirigeants libéraux se disent assurés de la victoire. C'était évidemment la prétention de la plupart des partis qui ont été battus au cours de toutes les élections tenues en notre pays depuis la confédération. Les observateurs impartiaux ne sauraient se montrer si certains de la victoire de M. Pearson. Disons en outre que cette perspective n'aurait elle-même rien d'emballant pour les citoyens du Québec, à moins que M. Pearson n'ait dans sa manche la candidature de quelque René Lévesque non encore identifié. Même à ce compte, d'ailleurs, il nous resterait encore à nous préoccuper du mode de financement et des structures peu démocratiques de cette formation politique.

Alliance Pearson-Douglas

Des faits et des hypothèses mentionnés jusqu'ici, je conclus mon propos en affirmant que l'alliance Pearson-Douglas suggérée par Gérard Pelletier, d'abord dans le journal *La Presse* en date du 19 novembre dernier, et reprise ensuite dans un éditorial à *Cité Libre*, doit être considérée sérieusement par tous les citoyens intéressés au progrès social et économique de notre pays. Pour ma part, il m'apparaît très difficile d'imaginer pour un avenir immédiat une fusion N.P.D.-Libéraux. Dans un cas, il s'agit d'un parti d'origine populaire et de structure démocratique, dans l'autre d'une formation politique dominée par une aristocratie de politiciens de carrière. On pourrait aussi mettre en évidence certaines différences dans les programmes respectifs des deux partis, mais ce n'est point à ce niveau que, quant à moi, je prévoirais les principales difficultés[1].

Si la fusion est fort improbable, je ne vois pas pourquoi une entente électorale ne serait pas établie entre le Parti libéral et le N.P.D. en vertu de laquelle on se partagerait les comtés, après une analyse minutieuse de la carte électorale, de façon à faire front commun et à ne présenter qu'un seul adversaire, face aux deux candidats conservateurs, celui de M. Diefenbaker et celui de MM. Thompson-Caouette. Un spécialiste de la comptabilité électorale m'assure qu'une telle entente pourrait être avantageuse pour les deux groupes, chacun cédant le pas à l'autre dans les circonscriptions où ses chances d'être élu sont moindres, mais où le vote de ses partisans pourrait quand même être décisif. Au-delà de cette première base de calcul, j'exigerais, si j'étais concerné dans une telle négociation, que chacune des formations politiques ait au moins quelques chances de faire élire certains de ses candidats dans chacune des provinces canadiennes. A titre d'exemple, je crois qu'une entente de cette sorte faciliterait au Québec l'élection de quelques députés N.P.D. et pourrait augmenter considérablement les chances des Libéraux à l'ouest de

(1) Lorsque j'ai écrit cet article, M. Pearson n'avait pas encore fait son discours « explosif », et si regrettable, sur les armements nucléaires. Le lecteur est prié de tenir compte de ce fait dans l'appréciation de mes suggestions. Dans l'esprit du soussigné, il ne fait aucun doute que M. Pearson, quels que soient les encouragements qu'il ait reçus des professionnels des sondages d'opinion, a commis une grave erreur politique en acceptant que le Canada participe au club nucléaire. J.P.L.

Winnipeg. Quant à la province de Québec elle-même et à sa représentation globale au sein du Parlement canadien, elle pourrait être grandement améliorée. En effet, dans un tel contexte, il serait sans doute plus facile pour chacun des partis de recruter des candidats vraiment représentatifs et capables de travailler, sur un pied d'égalité, avec les meilleurs éléments de la députation canadienne de langue anglaise. Ajoutons à ceci qu'une entente électorale à l'occasion des prochaines élections fédérales ne compromettrait aucunement l'avenir des deux partis politiques concernés puisque chacun resterait libre de poursuivre plus avant les pourparlers d'alliance ou au contraire d'opter à nouveau pour faire cavalier seul.

Certes, l'hypothèse suggérée ici comme la proposition plus générale formulée par Gérard Pelletier ne sont pas de nature à recueillir les suffrages des doctrinaires les plus intransigeants du N.P.D. non plus que des patroneux du Parti libéral. Je souhaiterais quant à moi que les uns et les autres soient mis en minorité à l'intérieur de leurs formations politiques respectives et que les prochaines élections canadiennes offrent à tous les électeurs une véritable possibilité de choix entre une politique de progrès et une politique de stagnation. A l'heure où l'économie européenne s'organise avec un dynamisme extraordinaire, alors que les Américains eux-mêmes, en dépit de leur puissance colossale, sentent le besoin de « s'ajuster », face au Marché commun européen (le « Trade Expansion Act » donne au Président des Etats-Unis les pouvoirs de coordination et d'orientation sur l'économie américaine qui tranchent nettement sur le laisser-faire du gouvernement canadien), nous aurions besoin, pour inspirer l'économie canadienne, d'autre chose que des hésitations de M. Diefenbaker ou des fables de M. Caouette.

Les Canadiens arrivent peut-être à un carrefour, encore une fois !

Appendice

	PC	*L*	*NPD*	*CS*	*IND.*
Alberta	15	—	—	2	—
C.-Britannique	6	4	10	2	—
I.-P.-E.	4	—	—	—	—
Manitoba	11	1	2	—	—
N.-Brunswick	4	6	—	—	—
Nouv.-Ecosse	9	2	1	—	—
Ontario	36	42	6	—	—
Québec	14	35	—	26	—
Saskatchewan	16	1	—	—	—
Terre-Neuve	2	5	—	—	—
Ykon	1	—	—	—	—
T.-N.-O.	—	1	—	—	—
TOTAL	118	97	19	30	—

★

POCHADE SUR UN PARTI À FONDER

Jacques GUAY

En mars, paraît-il, aura lieu le congrès de fondation d'un nouveau parti dans le Québec. Que sera-t-il ? Une succursale d'un parti fédéral ? Un parti indépendant ? Un parti indépendantiste ? J'essaie ici de brosser un rapide tableau de la situation et des solutions qui devraient, selon moi et en toute humilité, être adoptées. Il s'agit évidemment, est-il nécessaire de le dire, d'opinions toutes personnelles.

J. G.

CELUI qui a inventé le célèbre formule « l'histoire n'est qu'un perpétuel recommencement » connaissait sûrement le tortueux cheminement de la gauche au pays du Québec.

Il y a quelques années, il vous en souvient, un prophète prêchait l'union des forces démocratiques. On sait comment cela a fini. Par un morcellement complet de la sus-dite gauche, morcellement où le PSD, pour sa part, devait perdre plusieurs membres. Comme s'il en avait déjà eu de trop.

Depuis, le duplessisme s'est effrondré de la belle mort de son chef et les libéraux ont pris le pouvoir. Du coup les prophètes en perdaient la parole.

Le nationalisme, refuge des réactionnaires sous le roi nègre, en profita, lui, pour relever la tête. Et vint le temps des nouveaux prophètes. Et celui de l'appel à l'indépendance.

Pour plusieurs le parti libéral est l'aboutissement logique de l'opposition au duplessisme, la victoire du bon sens, la seule voie possible à toute réforme, la seule solution aux problèmes du Québec.

D'autres, en apparence plus démocrate, veulent à tout prix reconstituer une opposition. Ressortant des nuées, Isocrate lance un pathétique appel à l'Union nationale : « devenez quelque chose ! » Cité libre esseulée essaie de se donner une droite. Pour engager le dialogue.

Pendant qu'on brûle en effigie le méchant anglais, M. Chaput, donnant l'accolade à M.

Barbeau, fonde, enfin dit-il, un parti séparatiste. Il ne s'agit plus de barbouiller les monuments, il faut édifier des monuments qui soient bien de chez nous.

A Ottawa, on serait tenté de dire en exil, M. Caouette crie bien fort que son parti est le seul vraiment nationaliste et attend patiemment l'heure où il pourra retirer les marrons du feu. Le RIN privé du « grand homme » qu'il avait eu la faiblesse de se donner se cherche un autre Jean-Baptiste.

Dans les ténèbres les fils de lumière de Cité catholique, de l'OJC, et autres fantômes, brandissent le flambeau d'un esprit nouveau dont la flamme est encore toute vacillante.

C'est à ce moment que les « trade-unionistes » décident qu'il est plus que temps, suivant en cela ce qui a été jadis décidé à Winnipeg, de fonder un nouveau parti québécois ou plutôt le NPD du Québec.

A ceux qui servilement retroussent les manches de leurs chemises blanches de hauts fonctionnaires du syndicalisme et se préparent à mettre sur pied une succursale d'un parti fédéral s'oppose aussitôt le groupe de ceux qui ont conscience d'habiter le Québec.

Et c'est ainsi que dans un parti à naître la gauche se redivise.

Il nous vient à l'esprit de reprendre pour soi ce refrain de Ferré :

« Y'en a marre ! »

Mais il est inutile de faire de l'ironie. Encore que cela puisse être amusant.

Or donc, dirait M. Trudeau, il est un fait. On va fonder le (ou un) nouveau parti du Québec. A moins que la providence, en l'occurence M. Diefenbaker, ne nous en délivre pour le moment, en déclanchant l'une de ces élections dont il a le secret.

Mais supposons que M. Diefenbaker dure jusqu'à la saison nouvelle.

Le (ou un) nouveau parti du Québec doit se fonder en mars.

Au départ il est stérile de se demander si le temps choisi est le meilleur. L'échéance est. Maintenant discutons.

Reste à voir si l'aventure est quelque peu rentable. S'il y a place pour une nouvelle formation politique dans la belle province.

A moins de considérer le parti libéral comme le parti de la révolution, de la démocratie sociale et économique en action, il semble bien que l'on puisse désirer la création d'une opposition qui soit à sa gauche.

A côté du parti libéral qui n'offre en définitive que quelques étoiles, deux ou trois hommes d'une réelle valeur, aucune structure démocratique efficace, aucune idéologie profonde, une dizaine de très bons fonctionnaires, et une armée de patronneux et de nouilles; à côté de l'Union nationale marquée au coin de l'opportunisme et du crétinisme; à côté du parti de M. Chaput et de ses chaputistes inconditionnels et de leur monarchie républicaine; à côté de la terreur créditiste; à côté de cet éventail traditionnel, il y a sûrement place pour un véritable parti de la gauche.

Un parti populaire qui doit avant tout répondre aux besoins du Québec. Un parti qui doit proposer une solution socialiste aux besoins du Québec. Et un parti qui ne doit pas abandonner à la droite la tâche de secouer le joug du colonialisme. Elle en serait d'ailleurs bien incapable.

Mais à quoi assistons-nous ?

A peu de temps du congrès de fondation de ce qui pourrait être ce parti, on voit le publiciste de la FTQ lancer un vibrant appel à la masse ouvrière (comprendre : à celle de la FTQ qui seule compte) afin d'éviter, écrit-il, d'engendrer un « monstre » (sic).

Voyons en fait de quoi il retourne.

Face au fait national du Canada français, face à l'attachement d'un peuple à sa langue, sa culture, sa forme originale de penser et à son désir de les conserver, deux attitudes. Créer une aile provinciale d'un parti fédéral à majorité anglo-saxonne, forcément. Et continuer une forme de colonialisme. Ou bien créer un parti indépendant, c'est-à-dire à majorité canadienne-française.

Dans le premier cas il me semble que l'on recommence l'aventure cécéfiste. On essaie de nouveau d'adapter ici des schèmes de pensée qui nous sont indifférents ou étrangers. Une fois de plus, on fait de la traduction.

Et une fois de plus on se retranche du peuple québécois que l'on abandonne aux démagogues de toute espèce, de la SSJB au Crédit social qui, à cause de l'apathie bien compréhensible des Anglo-saxons, s'est découvert une vocation canadienne-française et est devenu le seul parti composé à toute fin pratique presque exclusivement de Canadiens français.

Dans le second cas, les Canadiens français décident enfin de se forger un instrument de libération qui soit vraiment à eux. Cette hypothèse n'est évidemment pas celle de la facilité.

Il est sûrement beaucoup plus simple de se reposer sur le CTC et de réunir les membres du NPD fédéral en congrès provincial afin de créer *in Quebec* une succursale de la maison mère fédérale.

Et c'est tellement cela que pour participer au congrès de fondation, en mars, il faut avoir dans sa poche une carte de membre du parti fédéral. Et c'est tellement cela qu'on est en droit de demander à ces messieurs quels efforts sérieux ils ont fait pour amener au congrès de mars des participants outre FTQ. Des militants de la CSN, par exemple.

Le NPD fédéral, leur modèle, s'était pourtant fondé dans un autre esprit. On avait invité les syndicats, les coopératives, les agriculteurs, et de façon générale tous les Canadiens d'esprit progressiste à former un parti.

Ainsi on verrait à un congrès de fondation d'un nouveau parti au Québec : des représentants de la FTQ, de la CSN, de l'UCC, des étudiants, des jeunes travailleurs, des petits commerçants, des professionnels. Ces groupements ou des membres de ces groupements réunis en sections enverraient des délégués. On élargirait ainsi grandement la base de l'ex-PSD. Et on assisterait aux premiers balbutiements d'un véritable parti du peuple.

Mais pourquoi ne pas agir de semblable façon au Québec ? A cette question on donne généralement deux réponses.

Les uns disent avec autant de franchise que de décevante ingénuité : « Parce que le parti est fondé. On l'a fondé à Ottawa ». N'est-ce pas un des « officiers » de la FTQ et du Conseil du travail de Montréal qui disait avec force à une journée d'étude qu'il avait organisée : « On fonde un parti au Québec parce que le CTC l'a décidé à Winnipeg ? »

Les autres disent : « Il est trop tard. Le congrès a lieu en mars. » La belle affaire ! Se plier à une fatalité qu'on a soi-même suspendue sur sa tête.

Conscient des faiblesses du défunt PSD et de la stérilité des petites victoires canadiennes-françaises arrachées au congrès de fondation du NPD fédéral, certains militants à qui on ne peut reprocher de ne pas s'être battus dans les mouvements de gauche au Québec, ont constitué un caucus afin d'étudier ce que devrait être un nouveau parti de gauche québécois.

Que des éléments progressistes du RIN, qui n'est pas un parti politique, aient rallié les rangs du NPD et ceux du caucus, y a-t-il là de quoi « enfanter un monstre » ?

Plutôt que de morceler, de fractionner à l'infini, ce qui reste de la gauche québécoise, n'était-il pas plus sage de rechercher une solution commune ?

Que le caucus se soit mis d'accord pour revendiquer un nouveau parti québécois qui soit socialiste et indépendant de toute attache avec un groupement fédéral, y-a-t-il là de quoi enfanter un monstre ?

Un tel parti dépendrait évidemment des seules cotisations du Québec pour subsister. Il ne bénéficierait pas de la manne céleste du parti fédéral. Ni de ses conseils ou de ses parternelles directives. Il serait probablement boudé par quelques filiales *canadian* de *trade-unions* américains. C'est dire, pour être juste, qu'il serait privé du dynamisme de certains chefs ouvriers dont la ferveur socialiste est d'autant plus vive qu'elle est plus récente. Il apparaîtrait peut-être aux Canadiens français comme leur parti, l'unique instrument de leur libération. Et il n'est pas dit qu'il serait boudé par les syndiqués canadiens-français de certaines filiales *canadian* de *trade-unions* américains. De certaines filiales, par exemple, où les chefs ont le même souci que Mr. Diefenbaker ou Mr. Gordon pour la langue et la culture de leurs membres. De certaines filiales, par exemple, où les dieux tout puissants de lointaines villes des USA font la pluie et le beau temps.

Rien n'empêcherait, par ailleurs, et au contraire, ce parti socialiste indépendant du Québec de conclure, en partenaire vraiment égal, des alliances avec le NPD fédéral ou une quelconque de ses succursales provinciales. Si cela peut profiter au socialisme dans le Québec. Et au Canada pour autant que le Québec ne soit pas lésé.

A mon sens un nouveau parti dans le Québec doit répondre aux besoins des masses ouvrières et agricoles, en majorité canadiennes-françaises, indépendemment de toute limite qui pourrait être imposée par un pacte confédératif qui n'est même pas un pacte mais une loi du parlement britannique.

Ce parti devrait, selon moi, être prêt à exiger une revision de la Confédération ou même à en sortir s'il avère que son programme est inapplicable dans le Canada actuel.

Pour moi, il ne s'agit pas de poser à priori le séparatisme. Il s'agit de ne pas le repousser s'il devient un jour nécessaire. Et si l'élément progressiste du RIN accepte ce compromis (pour lui) je vois mal pourquoi on devrait l'exclure.

Et ici je ne crois pas que l'on doive recevoir des leçons de démocratie ou de socialisme de la part de certains dirigeants de la FTQ. Et que le publiciste de cette centrale traite ceux qui ne pensent pas comme lui d' « intellectuels beatniks » ne m'offusque pas. Cela ressemble trop à certaines remarques de M. Duplessis.

S'il n'est pas possible de créer dans le Québec, avec des gens du Québec, un parti du Québec, je ne pense pas qu'il sera plus possible de vendre au Québec un parti qui aura été pensé à Winnipeg.

Est-ce que cela veut dire qu'il faudra abandonner toute participation au Nouveau parti du Québec si les trade-unionistes réussissent à faire accepter par le congrès de mars les fourches caudines du parti fédéral ?

Je ne le pense pas. Car toute création d'un autre parti de gauche, fût-il séparatiste, ne ferait qu'affaiblir la cause du socialisme et conduirait à un double suicide.

Non, il faudra, dans cette hypothèse, que tous ceux qui croient que le Québec peut se forger lui-même les instruments de sa libération entrent dans un tel parti et s'en emparent au prochain congrès démocratique. Alors qu'ils auront eu le temps de se préparer.

De toute façon il est à parier que plusieurs ouvriers de la dernière heure que nous aurons vus multiplier les professions de foi au NPD fédéral, et au CTC, au congrès de mars, seront beaucoup moins enthousiastes et présents au lendemain de leur victoire.

Il sera alors temps d'oeuvrer sérieusement.

★

SURPOPULATION ET LOI NATURELLE

I

Réponse à Jacques Henripin

Guy ***BROUILLET****

« Il fallait observer cela, sans omettre le reste. »
Luc x, 42

M. JACQUES HENRIPIN démographe, pose ses questions à partir des données démographiques. C'est logique et nécessaire. Un homme intelligent, — et le chrétien doit l'être, — ne peut pas se désintéresser de la réponse à ces problèmes. Autrement, il devient de nouveau la cible de cette critique, trop souvent justifiée, hélas, à savoir que la religion favorise l'aliénation du peuple. Celui qui considère le christianisme comme une histoire, et non comme un système de pensée préfabriquée, n'a qu'à ouvrir sa Bible ou feuilleter l'histoire de l'Eglise pour s'apercevoir bien vite que si l'homme ne prend pas ses responsabilités, Dieu ne peut le faire pour lui.

Relativement au problème de la surpopulation possible dans X années, M. Henripin nous invite à la prudence et nous invite à des responsabilités auxquelles nous ne saurions nous dérober sans fausser le sens de l'histoire. Par ordre d'urgence la première en liste parmi ces responsabilités est évidemment l'aide économique aux pays sous-développés. Le fait que les pays riches soient en même temps des pays d'obédience chrétienne constitue d'ailleurs un défi de la plus haute importance à la sincérité et à l'authenticité de leur foi.

Cependant, pour M. Henripin, il semble que démographiquement[1] il faille limiter le chiffre des naissances. D'accord sur l'objectif, écrit-il, les hommes ne s'entendent pas sur les moyens employés. Et de rappeler alors la position particulière de la « morale officielle catholique. »

« Mais chaque homme, chaque peuple, poursuit-il, en décidera suivant sa morale. Pourquoi veut-on que les Musulmans, les Hindous et les païens se conforment à la morale catholique ? » . . . Et un peu plus loin : « Il me semble que les Catholiques ne peuvent pas, non plus, imposer leurs règles morales à des peuples qui y sont étrangers. »[2]

Je voudrais tenter de dissiper l'équivoque de ces paroles qui, si je les comprends bien, laisse croire à la possibilité, dans ce domaine, de l'arbitraire ou des décisions personnelles, sans référence à un ordre naturel et absolu de valeurs.

Il est évident (il n'est pas inutile d'y insister) qu'il faut commencer par le plus urgent, qui est de nourrir les peuples avant de leur demander un comportement sexuel adéquat. Et dans la présentation des exigences morales, on devrait bien, me semble-t-il, imiter la pédagogie de Dieu qui n'a pas tout proposé d'un seul bloc mais progressivement. Permettons aux peuples comme aux individus de connaître leur période d'Ancien Testament.

Sous cette réserve, il m'apparaît utile de reconsidérer quelques-unes des affirmations de l'Eglise à propos de la limitation des naissances. Ces affirmations ou règles morales ne lui sont pas particulières. Elles se fondent sur la loi naturelle.

Et donc, si l'Eglise n'a pas à les imposer à qui que ce soit, elle a le droit et le devoir de les rappeler à n'importe quel peuple ou gouvernement. Non pas de façon maladroite, à la manière de la croisade ou de l'inquisition. Mais à la manière qui devrait être la sienne : la vérité dans la charité.

Si l'on peut dire : « Chaque homme, chaque peuple en décidera suivant sa morale » et si l'on trouve cela juste par exemple, ne pourrait-on reprendre la même affirmation ? De quel droit pourrait-on juger Eichman ? De quel droit pourrait-on condamner la lutte des classes ? Notre époque est avant tout soucieuse de sincérité. Mais la sincérité de l'intelligence, c'est la vérité. Et la vérité, c'est la soumission au réel, le réel objectif.

La loi naturelle vaut pour les Hindous, les Musulmans et les païens autant que pour les Occidentaux. La position de l'Eglise en matière sexuelle n'est pas arbitraire, à part. Elle provient d'une attention sérieuse aux exigences de la nature, se fonde sur une conception optimiste de la nature humaine.

La mystique chrétienne est une mystique d'Incarnation. Dieu s'incarne. Il assume la réalité humaine totalement, sans tricher. Il fait la synthèse entre la grâce et la nature. De cette vérité

---

* Prêtre de la Paroisse Saint-Jean-Berchmans.

1) Pour une interprétation différente, sur laquelle je n'ai pas à me prononcer, on pourra consulter le numéro de mai 1962 de la revue *Missi* « La terre est sous-peuplée. »

2) Voir *Cité libre* : novembre 1962, p. 26.

nous déduisons le principe bien connu que la grâce bâtit sur la nature, qu'il ne saurait être question d'opposition entre les deux. S'il s'en rencontre une, elle vient des hommes, d'une mauvaise présentation des vérités religieuses ou d'une mauvaise compréhension des données naturelles. Dieu, auteur de la grâce et de la nature ne saurait se contredire. De fait les données religieuses en matière de sexualité sont tout simplement les données naturelles bien comprises.

Qu'enseignent, par exemple, les sciences psychologiques modernes ? L'homme doit évoluer, passer d'un stade captatif, où il demande tout aux autres, à un stade oblatif où il devient capable de donner et d'aimer autant que de recevoir et d'être aimé. Il doit réussir également son évolution psycho-sexuelle. Dans sa tentative de polarisation, l'instinct sexuel traverse des périodes d'hésitation et de tâtonnements. Une fois ces équivoques dissipées il atteint à l'hétéro-sexualité complète. Ce qui veut dire que l'autre sexe est envisagé pour lui-même, dans toute sa valeur et dans tout son mystère, et non pas comme instrument de satisfaction. A ce moment maturité affective et maturité psycho-sexuelle se rejoignent et l'unité est possible entre deux êtres. La synthèse est réussie entre les deux composantes de l'instinct sexuel, la composante psychologique, désir ou besoin, la composante spirituelle, sentiment ou amour.[3] Dans les formes inachevées de sexualité, lors de l'adolescence par exemple, le désir est particulièrement fort. Mais à mesure que les deux éléments se hiérarchisent normalement, l'amour spiritualise le besoin, lui enlève de sa rudesse et de sa brutalité, le met à son service et le sujet devient alors capable de faire couple réellement (et non simplement en surface) avec un partenaire. Le couronnement de l'évolution c'est l'apparition de l'attitude parentale, l'oblativité, le désir du couple d'être créateur, la présence de l'instinct paternel et de l'instinct maternel. Ceux-ci sont donc des dimensions essentielles de la sexualité humaine.

Il convient sans doute de rappeler ici l'importante distinction faite par le Dr Paul Chauchard entre l'intensité du besoin sexuel et son orientation. Le docteur Chauchard a en effet montré que les glandes sexuelles ne sont pas uniquement génitales, mais se logent aussi dans le cerveau. Entre les hormones, secrétées par les glandes génitales et responsables de l'intensité du besoin sexuel, et le cerveau, s'établit une mystérieuse communication, qui rend celui-ci responsable de l'orientation du besoin sexuel. Si bien que le Dr Chauchard a pu écrire que « le cerveau est le principal organe sexuel de l'homme. »

Le cerveau, dit-il, est responsable de la prise de conscience de sa sexualité, (ce qui rend urgente la nécessité d'une initiation sexuelle bien faite); il est aussi le siège de réflexes conditionnés; il est enfin responsable de la maîtrise sexuelle. Le véritable problème est donc un problème d'orientation, d'éducation au niveau des individus tout autant qu'au niveau des peuples. Cette éducation pour être valable, doit évidemment tenir compte des données naturelles précitées.

Les tenants du « birth-control » ne croient pas en l'homme, du moins en toutes ses possibilités. (On en n'est pourtant qu'au début dans les recherches sur la maîtrise du comportement.) Ils mutilent l'instinct sexuel, ne retiennent que le besoin, n'insistent que sur l'intensité, alors qu'il faudrait surtout parler d'orientation. Oubliant la distinction importante, faite par Freud, entre sexuel et génital, ils réduisent le sexuel au génital. Il n'y a plus dès lors qu'une seule solution, l'appareillage systématique des filles dès l'époque de la puberté. A brève échéance, l'humanité deviendrait une jungle où les mâles et les femelles seraient des proies mutuelles et le grand art ne serait plus d'aimer mais de séduire. Un film comme « Le Bel âge » illustre bien les fruits que cela peut donner. Cynisme et désillusion.

Les pratiques anticonceptionnelles installent l'anarchie dans l'instinct sexuel. La synthèse ne peut plus se réaliser entre le désir et l'amour; les réflexes sexuels sont conditionnés, éduqués faussement, la maîtrise sexuelle[4] devient impossible. Or quand celle-ci est absente, l'harmonie charnelle, si importante et si bienfaisante pour les époux, ne peut que très difficilement se réaliser.

La psychologie nous a rappelé que la croissance ou l'évolution d'un sujet ne se faisait pas de façon automatique et qu'elle n'était pas toujours harmonieuse. En cours de route les fixations peuvent s'installer, paralysant l'évolution normale; des régressions à un stade antérieur peuvent aussi se produire. Autant il faut tâcher d'empêcher celles dont serait responsable une éducation janséniste ou puritaine, autant il faut prévenir le débordement sensuel dont les résultats seraient tout aussi désastreux.

Au fond, c'est cela la vraie question. A savoir si les hommes sont capables de s'élever au niveau de la sexualité adulte, humaine, porteuse de valeurs aussi importantes que le respect de la personne et la grandeur de l'amour. Ou s'ils doivent infailliblement rester au niveau d'une sexualité adolescente, prisonnière du despotisme d'un besoin incontrôlable. Il s'agit aussi de choisir entre la « civilisation de la contraception » ou celle de la fécondité.

---

3) Hesnard parle de la « soudure de l'appétit des sens et de la tendresse amoureuse qui constitue le sexualité définitive. »

4) « Les réflexes sexuels sont des réflexes conditionnés donc modifiables. » Voir les travaux du Dr Chauchard : *La vie sexuelle, Le Progrès sexuel, l'Equilibre sexuel, La maîtrise sexuelle.*

Et ici, il faudrait bien comprendre ce qu'est la fécondité conjugale, lui donner toute son extension et tout son dynamisme. Elle ne se restreint pas à une fécondité biologique, mais se distingue surtout par son aspect spirituel. Autant il nous a paru dommageable d'opérer le divorce entre l'élément physique et l'élément spirituel de l'instinct sexuel, autant il serait dangereux de répéter la même erreur à propos de l'instinct parental.

Généreuse et intelligente, la fécondité des époux doit aussi être complète. La fécondité des époux est une fécondité hiérarchique. Au sommet, il y a l'enfant. Mais cet enfant, il fait partie d'un monde, il va vivre avec d'autres enfants. Et ce monde, qui va le créer, l'améliorer, le rendre habitable pour eux? Ce sont les époux. Et alors toute tâche créatrice à laquelle ils vont participer peut s'inscrire dans leur fécondité. Tout cela est exprimé visiblement par les parents qui préparent la venue du bébé, en lui créant un cadre convenable, en dressant avec amour un berceau au coeur de la maison. Mais le vrai berceau de l'enfant, c'est le climat général dans lequel cet enfant va vivre, c'est le monde de l'école, de la paroisse, de la cité, qu'il faut construire pour lui, pour qu'il s'épanouisse et devienne créateur à son tour. S'il y a un problème de la faim dans le monde, les époux ne peuvent pas s'en désintéresser; s'il y a un problème de surpopulation dans le monde, la fécondité des époux est évidemment mise en appel. Mais peut-être pas de la façon où on l'entend trop souvent, en tentant de la stériliser. Pourquoi n'essaierait-on pas plutôt de lui faire rendre toutes ses virtualités, n'exploiterait-on pas tout son dynamisme?

M. Henripin souhaite un édifice moral qui n'accorde pas toute la place à la finalité matérielle de l'acte sexuel. Tout à fait d'accord. A la vérité ici comme en bien d'autre cas, le problème de l'homme est un problème de synthèse. Synthèse entre les deux composantes de l'instinct sexuel, synthèse entre les deux éléments de l'instinct parental, synthèse ensuite entre les deux finalités du mariage. Ces deux finalités sont d'ailleurs liées l'une à l'autre, se protègent mutuellement et ne peuvent se disjoindre sans se détruire.

Une intimité réelle ne peut pas être féconde, à tel point que les époux s'unissant en période stérile ne devraient jamais penser qu'ils s'unissent dans un acte stérile[5] mais que leur fécondité se manifeste alors sous un autre aspect. De même il apparaît monstrueux que des époux puissent choisir d'avoir un enfant sans un désir d'intimité plus profonde. Dans ces conditions on ne s'éloignerait pas beaucoup du laboratoire biologique.

« Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni. » Les deux finalités se tiennent et l'homme ne peut les disjoindre sans danger. Mais qui dit cela? Une loi positive de l'Eglise comme celle de l'abstinence de viande le vendredi? Non. La loi naturelle commune à tous les hommes. La responsabilité de ceux-ci, c'est de bien la comprendre, d'essayer de la vivre de leur mieux.

L'Eglise catholique qui croit en l'homme, en ses possibilités, lui fait confiance et demande à celui qui est capable d'aller dans la lune et de dégager l'énergie nucléaire, de découvrir en lui cette énergie qui lui fera chercher passionnément la vérité, cette énergie qui lui permettra de s'attaquer ensuite à la lumière de cette vérité, en toute charité, à la solution de ces problèmes angoissants, la faim dans le monde, la surpopulation.

Il est rare que des fausses solutions ne suscitent à plus ou moins brève échéance d'autres problèmes plus redoutables encore. Il est rare que Dieu fasse le travail tout seul à la place de l'homme. Il n'arrive jamais que Dieu ne prenne ses responsabilités quand l'homme prend les siennes. A ses fils impatients et téméraires, le vieux Noé dans la pièce d'André Obey, donne un conseil de sagesse et de prudence. « Non, non, n'allez pas mettre l'arche de Dieu sur la route des hommes. » Le psalmiste l'avait déjà chanté. « Si Dieu ne bâtit la maison c'est en vain que travaille celui qui la bâtit. » Dieu et l'homme doivent s'entraider pour bâtir le royaume de Dieu. Si l'homme a besoin de Dieu, « Dieu a besoin des hommes.. »

★

II

Réponse à l'abbé Brouillet

Jacques HENRIPIN

ON est presque mal à l'aise de s'objecter à autant de bonne foi, qualité assez rare chez ceux qui abordent ce problème. En lisant l'article de M. l'abbé Brouillet, on sent bien qu'il s'agit là d'une démarche honnête en vue d'exposer la valeur, l'attrait d'une certaine conception des relations conjugales. Il me semble cependant que certaines propositions sont admises un peu sommairement : elles reposent sur des postulats qui sont apparemment considérés comme évidents par l'auteur; mais il s'agit d'évidences qui n'en sont pas pour tout le monde, tant s'en faut.

Deux points, en particulier, me semblent prêter le flanc à cette critique : d'une part, la priorité systématique accordée à la physiologie, dans l'examen des exigences de l'*ordre naturel*; d'autre

5) Je présuppose bien entendu que l'acte posé ne va pas contre la fécondité biologique par lui-même. En période stérile les époux usent d'une donnée naturelle qui d'elle-même est neutre, sans valeur morale. Celle-ci lui vient de l'intention des époux. Cette donnée naturelle, c'est le fait que la femme n'est féconde qu'une journée par mois.

part, l'accusation d'avilissement portée, sans preuve, contre les moyens contraceptifs. J'essaierai d'expliquer rapidement pourquoi, sur ces deux points, l'article de M. l'abbé Brouillet risque de laisser insatisfait tout esprit un peu exigeant.

1 — « Un ordre naturel absolu des valeurs »

Admettons qu'il existe un ordre, dans la nature. Et un seul. Il ne reste plus aux hommes qu'à le découvrir ... mais en tenant compte de la totalité de la nature. Cela ne me semble pas être une tâche aussi facile que ne le laissent entendre certaines affirmations de M. l'abbé Brouillet. Que la vérité soit « la soumission au réel, le réel objectif », d'accord. Que la loi naturelle vaille autant pour les Hindous et les païens que pour les Catholiques, je veux bien. Que l'Eglise veuille fonder sa morale sexuelle en accordant « une attention sérieuse aux exigences de la nature », on ne peut que l'en louer. Mais tout le problème réside dans le découverte de ces exigences de la nature. Dieu n'a écrit nulle part, en noir sur blanc, les préceptes découlant de l'ordre qu'il a mis dans la création. Cet ordre, il faut le lire dans la vie. Et que raconte-t-elle, cette vie ? Ma foi, des choses fort complexes ... et qui aboutissent à des indications contradictoires. Et c'est bien là tout le problème.

Si, dans le problème qui nous concerne, on réduit la nature à la finalité matérielle ou physiologique de l'acte sexuel, *la* loi naturelle est assez simple. Mais la nature n'est pas que cela : elle comporte aussi le besoin, pour les membres d'un couple, d'exprimer leur amour par l'acte sexuel. Et cet élément psychologique me paraît aussi *naturel* que l'élément physiologique. Divers autres éléments *naturels* doivent aussi être pris en considération, qui aboutissent à une autre exigence : différer la venue d'un enfant supplémentaire, dans certaines circonstances qui justifient une telle abstention temporaire. Précisons bien le problème. Il comporte au moins trois éléments : a) la finalité physiologique de l'acte sexuel; b) le besoin d'une expression sexuelle de l'amour d'un couple, à des moments non-autorisés par les indications de la méthode Ogino; c) le désir justifié de ne pas avoir, pour le moment, un autre enfant.

Dans ces trois éléments, il y a des « morceaux de nature » et leurs indications sont en conflit. Quel élément va-t-on privilégier ? Dira-t-on que, *dans tous les cas,* c'est l'élément physiologique qui l'emporte sur les autres ? Que celui-là a un caractère absolu que les autres n'ont pas ? Cela ne me paraît pas si clair. Et cette position, si l'on veut l'adopter — et surtout la faire adopter — reste à justifier.

2 — Le caractère avilissant du « birth control »

Il faut entendre ici, si j'ai bien compris, tous les moyens contraceptifs sauf l'abstinence (périodique ou complète). Il me semble que, sur ce point, M. l'abbé Brouillet s'est laissé emporter. Dire que les tenants du *birth control* « ne croient pas en l'homme, ... mutilent l'instinct sexuel, ... ne retiennent que le besoin » ... et le reste, cela me paraît être une généralisation un peu rapide. Et cela fait beaucoup de personnes fort respectables qui tombent sous le coup de cette accusation, à commencer par une forte majorité des évêques anglicans et des autres chefs spirituels de nos frères séparés !

Ceux qui admettent la contraception peuvent fort bien croire en l'homme, mais ils croient aussi que l'homme a des limites (psychologiques, économiques, ou autres). Ils croient que l'abstention des rapports conjugaux peut, dans certains cas, créer autant de difficultés qu'elle n'en règle. Peut-on démontrer qu'ils ont *toujours* tort ?

Quant à la mutilation de l'instinct sexuel, je suis tout prêt à admettre que la plupart des méthodes contraceptives enlèvent une bonne part de la spontanéité dans ce domaine, la méthode Ogino comme les autres. Mais on doit concéder davantage à ceux qui s'opposent à la « civilisation de la contraception. » On peut admettre, je pense, que le fait de pouvoir faire usage des méthodes relativement faciles, pour éviter les conceptions, risque d'entraîner un rétrécissement du sens du don et, pour certains couples, un avilissement de l'union charnelle. Mais alors, ce n'est pas le contraceptif lui-même qui est avilissant; c'est la motivation qui le fait employer. L'usage d'un moyen contraceptif peut bien mettre à jour une carence d'amour; mais il n'est pas la cause de cette carence.

Mais n'allons pas trop vite et n'écartons pas d'emblée toute inquiétude à l'égard de l'usage des contraceptifs. Dans une société où seule la méthode Ogino est employée, il y a assez d'*accidents* pour forcer, en quelque sorte, le don de soi, l'enfant étant en fin de compte pleinement accepté. Le sacrifice, ou le don, n'a pas été décidé en toute liberté, mais il finit — dans la plupart des cas, probablement — par être vraiment assumé. Le recours à d'autres contraceptifs peut avoir pour conséquence de diminuer le nombre de ces occasions de dons un peu forcés, de ces *accidents* qui finissent pas déclencher une une véritable générosité des parents. Ce n'est pas toujours tout-à-fait volontairement qu'on est généreux.

Cela est inquiétant. C'est certes une raison pour inciter à la prudence, dans l'utilisation des contraceptifs; mais cela ne justifie pas qu'on attribue à la contraception la responsabilité de toutes les carences de l'amour, dans la vie des couples.

Bref, les contraceptifs mettent en cause la qualité de l'amour et la générosité des couples. Ils constituent un défi — assez brutal, peut-être — à leur sagesse et à leur liberté. Ils présentent des risques d'égoïsme desséchant. Il faut, pour

(suite à la page suivante)

CONTES ET MÉCONTES À LA BOULANGERIE

de *Yerri KEMPF*

EN sortant de la Boulangerie où les Apprentis-Sorciers ont tenté une curieuse expérience — lire et animer des contes — je me suis posé un certain nombre de questions. Tout d'abord je me suis demandé dans quelle mesure leur choix des textes était représentatif de la littérature canadienne française. Cette « anthologie récitée » nous renseigne davantage, me semble-t-il, sur le goût des Apprentis pour la poésie et l'humour, la poésie devenant parfois mièvrerie et l'humour tombant dans la plaisanterie de collégiennes... Quant à la présentation, le metteur en scène a eu recours à un dispositif scénique abstrait très froid. Par contre, on sent qu'il a cherché à souligner les intentions de certains contes en dramatisant l'histoire contée. Le résultat ne m'a pas toujours convaincu. Le décor abstrait aggravait le caractère artificiel de l'expérience, tandis que la dramatisation excessive accusait la faiblesse de textes non écrits pour subir un pareil traitement. Cette faiblesse m'est surtout apparue dans les contes trop littéraires : comme dans les pièces de théâtre, la rampe se révèle impitoyable pour les préciosités. Ceci dit, Jacques Ferron est sorti grand vainqueur de la confrontation. Une langue drue, une observation impitoyable et une dimension mythique dans le comique confèrent à sa prose une haute et irréductible originalité. Gilles Vignault et Félix Leclerc de leur côté savent faire chanter les mots. Des mots qui fleurent bon le Québec. A noter aussi « L'histoire à dormir debout » de Jean-Pierre Saulnier qui mêle curieusement l'ironie voltairienne à l'humour surréaliste. La soirée s'est achevée par « L'homme qui ne savait plus jouer » d'André Langevin, solide texte qui a permis à un nouvel apprenti de faire preuve de dispositions prometteuses pour le métier de comédien. A signaler enfin la présentation des titres de chacun des contes sur un fonds abstrait de projection lumineuse d'une réelle beauté.

La fête au village au théâtre Stella

Comme tous les ans, le Rideau Vert, à l'occasion des fêtes de fin d'année, a mis une revue à l'affiche : « Qui s'y frotte, s'y pique ! » C'est maintenant une tradition, et qui possède ces caractéristiques qu'on retrouve d'une année à l'autre : bonhommie, gentillesse, facilité, entrain... Pareille revue pourrait jouer un rôle social en fustigeant les ridicules, les abus, les erreurs qui se produisent au cours de l'année. C'est même la raison d'être de ce genre d'oeuvres, dont le noble ancêtre a nom Aristophane ! Or ce ne sont pas les ridicules, les abus et les erreurs qui ont fait défaut dans la province et à Montréal en l'an de grâce 1962. Pour ne citer que quelques échantillons : le Crédit Social, le Nouveau Journal, le mouvement laïque, l'austérité, l'affaire Guérin, Ce soir ou jamais, les aveux de Gordon... et j'en passe. De tout cela, la revue ne souffle mot ou si peu que rien. Nous avons droit à Mistinguet, Maurice Chevalier, Salvador Dali et on nous récite du La Fontaine. Bref, du dernier cri. J'avoue que je trouve ça un peu menuet !

Au moment où Montréal — c'est visible à l'oeil nu — se transforme en véritable métropole, on a l'impression qu'au Théâtre Stella on cultive la nostalgie de l'époque villageoise encore toute proche. Tout se passe en famille: il ne faut faire de peine à personne et éviter les coups d'étrivière trop cinglants. Seul le Père Noël est de la fête. Quand au Père Fouettard, il n'a pas encore obtenu son permis de séjour.

Si le contenu de la revue laisse donc à désirer, sa présentation par contre ne mérite que des éloges. Enlevé dans un excellent mouvement, le spectacle s'écoute agréablement, grâce aux nombreux talents qui s'y déploient et il se regarde encore avec plus de plaisir, tellement le côté visuel a de la classe.

★

RÉPONSE À L'ABBÉ BROUILLET...

(suite de la page précédente)

y faire face, plus de conscience et plus de générosité; non pas des accusations plus intempestives que justifiées.

Je m'excuse de n'avoir insisté que sur les aspects de l'article de M. l'abbé Brouillet qui m'ont paru les plus contestables. Son texte présente, par ailleurs, des points de vue fort intéressants et il a le mérite — qui vaut d'être signalé — de ne pas nous mitrailler avec des arguments d'autorité. J'ai pensé qu'il était plus utile de souligner quelques points contestables — ils me paraissent cependant fondamentaux — que de répéter tout ce qui, dans son texte, me semble tout-à-fait acceptable et excellent.

★

Le Syndicat Coopératif d'édition Cité Libre

Pour marquer son dixième anniversaire, en janvier 1960, *Cité Libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue a adopté un nouveau rythme de parution. Elle est devenue mensuelle. Au plan administratif, elle constitue une coopérative d'édition en bonne en due forme.

Les membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale annuelle.

Le conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 5 décembre 1962, est formé des personnes suivantes:

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT :
Jean Dostaler

VICE-PRÉSIDENT :
James Hodgson

SECRÉTAIRE :
Claude Longpré

TRÉSORIER :
Yves-Aubert Côté

ADMINISTRATEURS :
Benoît Baril
Jacques Hébert
J.-Z.-Léon Patenaude
Gérard Pelletier
Pierre-E. Trudeau

COMITÉ DE SURVEILLANCE :
Roland Parenteau, président
Marc Lalonde
Jean-Paul Geoffroy

ARCHIVISTE :
Pierre Tanguay

VÉRIFICATEUR :
Jean-Guy Rousseau, C.A.

P I E R R E   T A N G U A Y
6 6 1 2   V I A U
M O N T R E A L   3 6   P Q   C A N

AU MAITRE DE POSTE, S.V.P.,

si non réclamée, retourner après cinq jours à : CITÉ LIBRE, 5090 Papineau, Montréal 34.

PORT PAYÉ À MONTRÉAL

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication."